

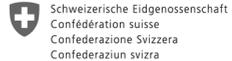
Sur le fil ?

Le trafic et l'insécurité à la frontière tuniso-libyenne

Moncef Kartas



Document de travail du Small Arms Survey/Projet d'Évaluation de la Sécurité en Afrique du Nord, avec la collaboration du Département d'État des États-Unis et des ministères des Affaires étrangères des Pays-Bas, de la Norvège et du Danemark.



Federal Department of Foreign Affairs FDFA

Copyright

Publié en Suisse par le Small Arms Survey

© Small Arms Survey, Institut de hautes études internationales et du développement, Genève, 2013

Date de la première publication : décembre 2013

Date de publication en français : juillet 2014

Tous droits réservés. Aucune partie de la présente publication ne peut être reproduite, stockée sur un système de recherche documentaire ou transmise, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, sans le consentement préalable écrit du Small Arms Survey ou autrement que de la manière expressément autorisée par la loi ou selon les conditions fixées avec l'organisme titulaire des droits de reprographie. Pour toute question relative à la reproduction dans des cas de figure autres que ceux énumérés ci-dessus, prière de s'adresser au Responsable de la Publication du Small Arms Survey, à l'adresse ci-dessous.

Small Arms Survey

Institut de hautes études internationales et du développement

47 Avenue Blanc, 1202 Genève, Suisse

Révision : Tania Inowlocki

Traduction : Marie-Laure Frioux (MFrioux@aol.com)

Relecture : Aurélie Cailleaud

Cartographie : Jillian Luff, de MAP*grafix*

Composition en Optima et Palatino : Frank Benno Junghanns, Berlin

Imprimé en France par GPS

ISBN 978-2-9700897-4-2

À propos du Small Arms Survey

Le Small Arms Survey est un projet de recherche indépendant mené au sein de l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève, en Suisse. Créé en 1999, le projet bénéficie du soutien du ministère des Affaires étrangères de la Suisse et des gouvernements de plusieurs pays : l'Allemagne, l'Australie, la Belgique, le Canada, le Danemark, les États-Unis, la Finlande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède. Le Small Arms Survey tient à remercier les gouvernements français et espagnol pour leur soutien passé ainsi que plusieurs agences, programmes et instituts de l'ONU pour leur soutien financier au fil des ans.

Les objectifs du Small Arms Survey sont les suivants : être la principale source d'informations publiques sur tous les sujets relatifs aux armes légères et à la violence armée ; jouer le rôle d'un centre de documentation pour les gouvernements, les décideurs politiques, les chercheurs et les acteurs engagés dans ce domaine ; observer les initiatives nationales et internationales (gouvernementales et non gouvernementales) relatives aux armes légères ; soutenir les efforts visant à atténuer les effets de la prolifération et du mauvais emploi des armes légères ; et servir de forum pour l'échange d'informations et la diffusion des meilleures pratiques. Le Small Arms Survey soutient également les initiatives de recueil d'informations et de recherche sur le terrain, tout particulièrement dans les pays et régions concernés par le problème des armes légères.

Le projet est mené par une équipe internationale d'experts dans les domaines de la sécurité, de la science politique, du droit, de l'économie, du développement, de la sociologie et de la criminologie. L'équipe travaille en collaboration avec un réseau de chercheurs, d'institutions partenaires, d'organisations non gouvernementales et de gouvernements dans plus de 50 pays.

Small Arms Survey

Institut de hautes études internationales et du développement

47 Avenue Blanc, 1202 Genève, Suisse

T +41 22 908 5777

E sas@smallarmssurvey.org

F +41 22 732 2738

W www.smallarmssurvey.org

À propos de l'Évaluation de la Sécurité en Afrique du Nord

L'Évaluation de la Sécurité en Afrique du Nord est un projet pluriannuel du Small Arms Survey qui soutient les acteurs engagés dans la création d'un environnement plus sûr en Afrique du Nord et dans la région du Sahel-Sahara. Il prépare, en temps opportun et en se fondant sur des données probantes, des études et analyses sur la disponibilité et la circulation des armes légères, la dynamique des groupes armés émergents et l'insécurité liée. Le projet s'intéresse tout particulièrement aux effets locaux et transnationaux des soulèvements et conflits armés récents de la région sur la sécurité communautaire.

Le ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas est la principale source de financement de l'Évaluation de la Sécurité en Afrique du Nord. Le projet bénéficie également du soutien continu des ministères des Affaires étrangères du Danemark, de la Norvège et de la Suisse. En outre, il a été auparavant subventionné par les ministères des Affaires étrangères allemand et américain.

Sommaire

Liste des cartes, encadrés et tableaux	6
Liste des abréviations	7
À propos de l'auteur	8
Remerciements	9
Introduction	10
I. L'évolution de la région frontalière tuniso-libyenne	13
L'histoire et l'évolution de la Jeffara	13
La montée économique et politique des groupes de trafiquants	17
II. Les problèmes de sécurité en Tunisie et le conflit armé libyen	19
La position du gouvernement tunisien sur la révolution libyenne	19
Les effets immédiats des révolutions sur le trafic	20
Les réfugiés libyens en Tunisie et la ligne de ravitaillement sur le front occidental	21
L'insécurité, l'infiltration et la circulation d'armes à feu	23
III. Les perspectives de sécurité en Tunisie suite au conflit armé libyen	26
La frontière tuniso-libyenne dans les incidents armés majeurs	27
L'insécurité et les luttes politiques	32
Les extrémistes violents et l'insécurité	34
La demande d'armes légères et de petit calibre en Tunisie	36
La physionomie du trafic d'armes et la frontière tuniso-libyenne	40
Conclusion : les perspectives de la Tunisie dans un contexte marqué par la fracture sociale et l'insécurité	49
Notes	52
Bibliographie	60

Liste des cartes, encadrés et tableaux

Cartes

- 1 La Jeffara et les tribus locales 14
- 2 Itinéraires empruntés par les trafiquants d'armes 42

Encadrés

- 1 Quelques éléments de méthodologie 11
- 2 La Jeffara dans l'histoire des relations tuniso-libyennes :
principaux événements 15
- 3 Les caches de Médenine et de Mnihla 46

Tableaux

- 1 Armes d'origine libyenne saisies par les forces de sécurité
tunisiennes et principaux incidents avec utilisation d'armes à feu ... 28
- 2 Structure du trafic 41
- 3 Armes découvertes dans la cache de Mnihla 47

Liste des abréviations

AQMI	Al-Qaïda au Maghreb islamique
CLPR	Comités locaux de protection de la révolution
CNT	Conseil national de transition
HCR	Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
RPG	Grenade propulsée par roquette (lance-roquettes)

À propos de l'auteur

Chercheur à l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève, Moncef Kartas assure la coordination du projet d'Évaluation de la Sécurité en Afrique du Nord du Small Arms Survey.

Il est titulaire d'un doctorat en relations internationales de l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève et d'un master en sciences politiques, en philosophie et en droit international de l'université de Munich.

Remerciements

Mener des recherches sur le terrain en Tunisie et en Libye sur les questions de la sécurité constitue une tâche particulièrement difficile et parfois insatisfaisante. Après des décennies d'autoritarisme fondé sur l'illusion collective de services de sécurité et de renseignements omniprésents et omnipotents, les populations et les institutions se méfient de ceux qui posent des questions. En outre, dans la région frontalière entre la Tunisie et la Libye, les réseaux tribaux qui contrôlent le commerce informel et la contrebande pensent devoir leur prospérité économique au respect d'un « code du silence » profondément ancré, que l'abondance des rumeurs et la désinformation ne font que renforcer. En même temps, les habitants de cette région se distinguent par leur hospitalité et leur gentillesse.

L'auteur tient à remercier toutes les personnes qui l'ont aidé au cours de ses voyages dans la région frontalière entre la Tunisie et la Libye. Toutes resteront anonymes. Il s'agit de membres d'organisations de la société civile, d'associations œuvrant pour le développement local, de syndicats locaux, de maires et d'autres responsables locaux, de militants politiques, de journalistes, de gens ordinaires venus en aide aux réfugiés du conflit armé libyen et de quelques commerçants et négociants pratiquant le commerce informel voire, peut-être, la contrebande. Il tient également à remercier les agents des forces de sécurité et des douanes qui ont accepté de le rencontrer sous couvert d'anonymat. Nombre d'entre eux ont jugé cette étude digne d'intérêt, ce dont il leur est particulièrement reconnaissant.

L'auteur adresse ses remerciements particuliers à Rafaâ Tabib, Hassen Boubakri et Michaël Ayari pour leurs discussions éclairantes. Il tient également à remercier Nicolas Florquin pour sa confiance en dépit de longues périodes de silence, Matt Johnson pour ses corrections très pertinentes, Imène Ajala pour sa minutieuse vérification des faits et Tania Inowlocki pour la révision du texte, ainsi qu'Alessandra Allen et Martin Field pour avoir rendu cette publication possible. L'auteur est seul responsable des erreurs qui pourraient subsister dans cette publication.

Introduction

La Tunisie, la Libye et une grande partie du monde arabe traversent actuellement des bouleversements politiques et sociaux généralement connus sous le nom de « printemps arabe ». À ce jour, l'immense vague de changement qui a commencé dans la ville tunisienne de Sidi Bouzid le 17 décembre 2010 a mis fin aux 23 années de dictature de l'ancien président Zine el-Abidine Ben Ali et entraîné la chute de son homologue, le dictateur Mouammar Kadhafi en Libye, tout en déclenchant également une série de conflits et de transformations gouvernementales dans toute la région. Les révolutions tunisienne et libyenne n'ont pas seulement changé le paysage politique des deux pays ; elles ont également eu des répercussions sur les liens et réseaux informels qui caractérisent depuis longtemps la région transfrontalière commune aux deux nations : la Jeffara. En effet, la révolution de chaque pays a eu, et continuera probablement à avoir, un impact profond sur l'autre.

Dans ce contexte, le présent rapport s'intéresse à la façon dont le conflit armé libyen et ses répercussions ont affecté la sécurité en Tunisie, notamment du fait de la circulation d'armes à feu et des infiltrations de groupes armés. Comme il est difficile de comprendre la circulation des armes légères et de petit calibre libyennes en Tunisie sans examiner de plus près les structures tribales derrière le commerce informel et les réseaux de trafiquants dans la région frontalière, nous tenterons d'évaluer l'impact de la révolution libyenne sur ces structures dans la Jeffara.

Les principales conclusions du présent document de travail sont les suivantes :

- En dépit de l'affaiblissement de l'appareil sécuritaire tunisien et des effets continus du conflit armé libyen, l'utilisation d'armes à feu en rapport avec la criminalité et la violence politique est restée relativement faible en Tunisie. Même compte tenu des assassinats récents de deux éminents hommes politiques de gauche et des affrontements armés réguliers entre les extrémistes violents, les militaires et les forces de sécurité à la frontière tuniso-algérienne, l'utilisation des armes à feu reste l'exception plutôt que la règle.
- En Tunisie, le trafic d'armes à feu existe actuellement sous la forme d'une contrebande à petite échelle. Des opérations de contrebande plus impor-

tantes ont toutefois été découvertes : elles sont liées aux réseaux d'extrémistes violents basés en Algérie – comme Al-Qaïda au Maghreb islamique – qui ont infiltré le pays.

- Depuis les années 1980, les cartels tribaux contrôlent le commerce informel et le trafic d'armes dans la Jeffara. Leur mainmise continue repose sur leur position stratégique, sur des accords informels avec le gouvernement et

Encadré 1 **Quelques éléments de méthodologie**

Le présent rapport est le fruit de recherches documentaires et de terrain. Pour les recherches documentaires, les informations disponibles sur le commerce informel et la contrebande dans la Jeffara ont été passées en revue, y compris les comptes-rendus des médias sur les événements survenus après le déclenchement des troubles politiques en Libye. Les recherches sur le terrain ont été axées sur les principales villes et les lieux stratégiques de la région frontalière tuniso-libyenne, notamment la Jeffara et, en particulier, les deux points de passage frontaliers officiels de Ras Jedir dans le nord et de Dhiba plus au sud, dans le massif du Nefoussa. Trois longs voyages dans le Sud tunisien ont été entrepris en 2012 : à la fin du mois de mai, au milieu du mois de juin et au milieu du mois de juillet. Les villes de Ben Guerdane, Médenine et Tataouine étaient principalement ciblées. Des visites plus courtes ont également eu lieu dans les villes frontalières de Dhiba, Ras Jedir et Remada. Les recherches ont été complétées par une série d'entretiens à Tripoli, en Libye, en février, mai et juin 2013.

Plusieurs approches ont été adoptées pour les recherches sur le terrain :

- Dans le Sud tunisien, l'auteur a conduit 35 entretiens confidentiels et conversations narratives avec des membres de la société civile, les Comités locaux de protection de la révolution (CLPR), des responsables locaux et des personnes pratiquant le commerce informel (en tant que revendeurs ou trafiquants).
- 12 autres discussions confidentielles et informelles ont été menées avec des douaniers, des garde-frontières et des agents de sécurité.
- Les rumeurs et les reportages de la presse sur la criminalité et l'insécurité ont été vérifiés sur place dans la région de Sousse et de Sfax ainsi que dans le Sud tunisien, afin d'évaluer l'ampleur de l'usage des armes à feu et vérifier l'existence de témoins de cet usage.¹
- À Tunis et à Sousse, l'auteur a conduit 32 entretiens confidentiels avec des spécialistes, des experts, des journalistes et des militants de la société civile, ainsi qu'avec des représentants des deux principaux syndicats des forces de sécurité. Sept des personnes interviewées, qui étaient toutes membres des forces de sécurité, ont accepté de prendre part à des entretiens de suivi réguliers.
- L'auteur a tenté d'obtenir des données utiles auprès du ministère de l'Intérieur tunisien à savoir, par exemple, le nombre, le type et la qualité des armes saisies depuis le début du conflit armé libyen, les techniques de gestion des stocks employées pour protéger les armes saisies et la politique officielle de gestion des frontières du gouvernement tunisien. Bien que le ministère de l'Intérieur n'ait pas formellement rejeté ces demandes, les données n'ont pas été fournies.

sur leur capacité à résister aux nouveaux concurrents venus de Libye (issus des tribus comme des milices).

- Les affrontements de la Jeffara à propos des itinéraires empruntés pour le trafic d'armes et la reconfiguration des alliances tribales tuniso-libyennes sont un facteur déterminant de la plus ou moins grande intensité du trafic transfrontalier d'armes légères et de petit calibre.
- En raison du nombre élevé de réfugiés libyens présents en Tunisie – y compris de nombreux anciens loyalistes de Kadhafi – la Tunisie risque de se voir entraînée dans les conflits tribaux persistants en Lybie.

Le présent rapport n'a pas pour but de proposer une évaluation quantitative du nombre d'armes légères et de petit calibre en circulation et de leur disponibilité. Il vise plutôt à évaluer qualitativement les transformations de la dynamique du trafic dans la Jeffara depuis le début du conflit armé libyen. Il propose également une lecture analytique des caractéristiques du trafic reposant sur des données relevant du domaine public (cf. encadré 1). Il s'intéresse tout particulièrement aux implications des flux de réfugiés, tant du point de vue de la sécurité en Tunisie que du rôle stratégique du pays dans le conflit armé libyen. Afin d'évaluer l'importance géostratégique de la Jeffara pendant et après le conflit armé, nous examinerons également les liens entre le soutien offert aux réfugiés libyens en Tunisie et les milices tribales du massif du Nefoussa (cf. Carte 1).

Le présent document est divisé en trois grandes sections. La première propose une présentation géostratégique et historique succincte de la Jeffara et de l'évolution du commerce informel et du trafic dans cette région. La deuxième traite de l'impact du conflit armé libyen sur le commerce informel et le trafic dans la Jeffara. Enfin, la dernière section décrit la dynamique de la circulation d'armes en Tunisie suite au conflit armé libyen et analyse les groupes pour lesquels les armes légères et de petit calibre représentent un enjeu. 

I. L'évolution de la région frontalière tuniso-libyenne

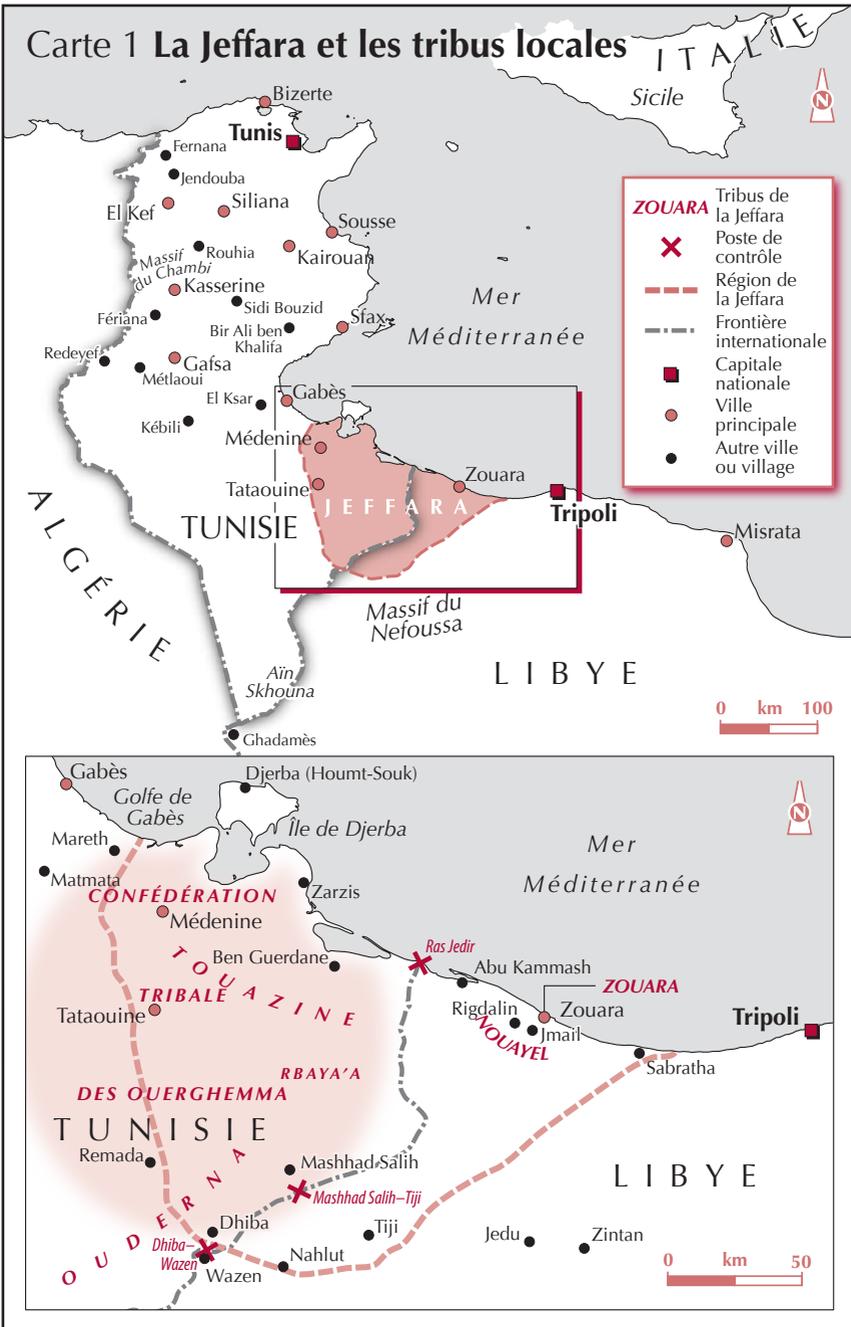
La Jeffara forme une zone triangulaire qui s'étend de Mareth (dans le nord-ouest) à Somrane (dans le nord-est) et de la côte libyenne du golf à Nahlut, dans le massif du Nefoussa (également appelé « djebel Nefoussa ») au sud. Elle couvre un territoire de plus de 15 000 km² constitué principalement de plaines, bien que l'une des zones montagneuses culmine à plus de 750 mètres sur son flanc sud-est.

L'histoire et l'économie de la Jeffara

La Jeffara est restée une région indéterminée et contrôlée par différents chefs jusqu'au XI^e siècle, époque à laquelle de grandes tribus envahirent la région et commencèrent à lui conférer un caractère territorial et socioculturel (Martel, 1965a). Pendant les siècles qui suivirent, la région bénéficia d'un ordre indigène stable et calme. Au XVI^e siècle, les confédérations tribales des Ouerghemma (à l'ouest) et des Nouayel (à l'est) finirent par dominer la Jeffara (Martel, 1965a ; 1965b). La stabilité cessa toutefois avec l'arrivée des colons français à la fin du XIX^e siècle et l'émergence qui s'ensuivit de la Tunisie en tant qu'État-nation moderne dominé par les élites des régions côtières.² La division arbitraire de la Jeffara entre les administrations coloniales française et italienne perturba davantage encore les systèmes complexes que les tribus nomades, relativement protégées de l'influence des sultans ottomans, avaient développés pour assurer leur survie et la stabilité de la région (Tabib, 2011, pp. 27–28).³

La Jeffara était donc une région stable dont l'économie, sans être remarquable, était solide. Mais à cause de sa division politique, la région a vu son économie décliner, et cette tendance a été exacerbée par des événements externes, dont la Seconde Guerre mondiale et les tensions transfrontalières entre la Libye et la Tunisie (Abdelkebir, 2003). Dans les années 1960, le développement du secteur pétrolier libyen commença à changer les perspectives économiques de la Jeffara. Les envois de fonds des migrants économiques augmentèrent et le commerce transfrontalier informel commença à s'accroître

Carte 1 La Jeffara et les tribus locales



(Chandoul et Boubakri, 1991). Lorsque les tensions politiques entre Tripoli et Tunis entraînèrent un resserrement des contrôles transfrontaliers (cf. encadré 2), la tribu des Touazine de Ben Guerdane, en Tunisie, réagit en développant une gamme de services transfrontaliers au noir (Boubakri, 2001,

Encadré 2 La Jeffara et l'histoire des relations tuniso-lybiennes : principaux événements⁴

1881

La France impose le Traité du Bardo au Bey de Tunis, établissant ainsi le protectorat français.

1910

Un traité entre le gouvernement français et le dirigeant ottoman de la Tripolitaine délimite la frontière entre les deux territoires constituant la Jeffara. La confédération des Ouerghemma s'allie avec les Nouayel pour lutter contre l'établissement de la frontière.

1951

Indépendance de la Libye.

1956

Indépendance de la Tunisie. Après quatre années de rébellion armée et de troubles, notamment dans la Jeffara, les forces armées et de sécurité tunisiennes ferment la frontière avec la Libye.

1974

Le président Habib Bourguiba et le colonel Mouammar Kadhafi signent le traité de Djerba, dont l'objectif est d'aboutir à une union politique et économique graduelle entre la Tunisie et la Libye. Bourguiba change d'idée et l'union échoue.

1976

Kadhafi soutient une tentative de kidnapping du premier ministre tunisien Hedi Nouira. Après l'échec du plan, le gouvernement libyen expulse plus de 18 000 travailleurs migrants tunisiens.

1978, 1980

Kadhafi commandite deux coups d'État contre Bourguiba qui échoueront tous les deux.

1987

Le 7 novembre, le Premier ministre tunisien Zine el-Abidine Ben Ali orchestre un « coup d'État médical » contre Bourguiba. En tant que nouveau président, il met fin à la querelle avec Kadhafi.

1989

Signature d'un traité établissant l'Union du Maghreb arabe. Les frontières entre la Tunisie et la Libye sont rouvertes.

1992–2004

Embargo de l'ONU contre la Libye.

2011

Des révoltes en Tunisie marquent le début du « printemps arabe », lequel entraîne la chute de Ben Ali en Tunisie et de Kadhafi en Libye.

pp. 7–8 ; Chandoul et Boubakri, 1991, pp. 160–62). En collaboration avec leurs alliés libyens des tribus Nouayel, les trafiquants Touazine créèrent des entreprises de change, des systèmes informels d’envois de fonds et des réseaux de trafic d’êtres humains, attirant ainsi les travailleurs tunisiens vers les marchés du travail plus lucratifs de la Libye. En devenant d’importants acteurs du marché parallèle des devises, ou plutôt des « cambistes », certains trafiquants Touazine ont joué le rôle de financiers, apportant les capitaux qui ont permis à d’autres tribus de la Jeffara de développer leurs propres entreprises de trafic (Boubakri, 2001, p. 17 ; Boubakri et Mbarek, 2009, pp. 4–6 ; Tabib, 2011).

L’avènement du traité établissant l’Union du Maghreb arabe en 1989 entraîna l’ouverture de la frontière entre la Tunisie et la Libye. Trois ans plus tard, l’ONU imposa un embargo à la Libye, ce qui eut pour effet inattendu de faire du trafic une des principales activités économiques de la Jeffara tunisienne (Boubakri, 2001). D’après les estimations, 10 000 Libyens et Tunisiens traversaient la frontière à Ras Jedir chaque jour en 2010. Un million de Tunisiens auraient bénéficié directement ou non du commerce informel avec la Libye et la valeur annuelle de ces échanges aurait dépassé le milliard de dollars américains en 2010 (H.M., 2011). Dans ce contexte, les réseaux de commerce informel et de trafic – reposant sur les alliances tribales entre les Ouerghemma (y compris les Touazine) et les Nouayel – s’étendirent rapidement (Boubakri, 2001 ; Boubakri et Mbarak, 2009 ; Tabib, 2011).

Tout en prenant forme, les réseaux de contrebande se sont structurés. Le *duleb*, réinterprétation moderne de l’association commerciale tribale, se trouve au cœur des cartels de contrebande dirigés par les cambistes Touazine ; il constitue le moteur financier de la plupart des opérations de contrebande.⁵ Au sein d’un *duleb*, les *tayouts* sont des personnes qui jouent un rôle essentiel dans le trafic illégal. Originaires de la tribu des Ouderna principalement, ce sont des chauffeurs indépendants qui possèdent un ou deux pick-ups Toyota.⁶ La domination des cambistes Touazine de Ben Guerdane repose principalement sur leurs ressources financières, ressources dont dépendent les trafiquants Ouderna et ceux d’autres tribus. En outre, les grandes familles dirigées par les cambistes contrôlent les réseaux d’informatique, d’agents de sécurité corrompus, de banquiers véreux, etc. – autant d’aspects essentiels à la réussite de toute activité de contrebande à grande échelle. Bien que les *tayouts* soient libres d’agir seuls en dehors du *duleb*, le risque d’être arrêté augmente considérablement en l’absence du soutien du réseau. En effet, le pouvoir des réseaux de contrebande de la Jeffara est tel que l’on pourrait dire

qu'ils deviennent des « cartels » avec des intérêts communs, qui contrôlent les prix et tiennent la concurrence à l'écart.

La montée économique et politique des groupes de trafiquants

Les cambistes ont de toute évidence été les plus grands gagnants de l'expansion du trafic qui a suivi l'embargo imposé par l'ONU contre la Libye. Les cambistes ont non seulement soutenu et financé les cartels de contrebande, mais également proposé des services financiers globaux aux élites libyennes. En effet, le régime de Kadhafi a, de façon informelle, reconnu leur rôle en tant qu'intermédiaires principaux pour le parti au pouvoir et les élites militaires désireux d'effectuer certaines opérations : changer de l'argent, ouvrir des comptes en banque à l'étranger et faire l'acquisition d'actifs et d'immobilier à l'étranger (Tabib, 2011). Du côté tunisien, le régime de Ben Ali a accepté et même encouragé l'émergence du cartel des cambistes Touazine dans le but de dynamiser la croissance économique dans le Sud tunisien. Depuis le début des années 1990, le montant colossal des envois de fonds et des investissements dans l'économie locale provenant du commerce informel et du trafic illicite a compté pour une part considérable dans la croissance économique régionale annuelle (Boubakri et Mbarek, 2009, p. 17).

Mais la tolérance du gouvernement tunisien pour la contrebande ne signifiait pas pour autant que l'ont ait donné carte blanche aux trafiquants. En fait, bien qu'informel, l'accord entre le régime et les tribus impliquées dans la contrebande et les services financiers était soumis à des règles claires : le gouvernement avait interdit le trafic d'armes et de stupéfiants tout en demandant une aide dans la lutte contre les trafiquants d'armes et de stupéfiants venus d'ailleurs.

En outre, dans le cadre de la politique de gestion des frontières du gouvernement, les contrôles douaniers et les patrouilles frontalières jouaient le rôle de « filtre-soupape ». Le filtrage permettait notamment d'empêcher les non-Jeffariens de pratiquer le commerce informel et de régler la contrebande ainsi que la quantité et les types de marchandises entrant et sortant clandestinement.⁷ Pendant ce temps, les contrebandiers continuaient à sélectionner les itinéraires et les véhicules les plus appropriés pour le transfert des différents types de marchandises.⁸

Au milieu de l'année 2010, les membres de la famille Trabelsi (la belle-famille du président Ben Ali) ont tenté de révoquer l'accord tacite entre

la présidence et les cambistes Touazine.⁹ Avant que le soulèvement national qui marqua le début du printemps arabe en décembre 2010 ne prenne de l'ampleur à l'intérieur de la Tunisie, la ville de Ben Guerdane avait déjà été le théâtre d'une semaine d'émeutes pendant le ramadan (Chourabi, 2010). Une des dispositions de l'accord entre l'administration Ben Ali et les chefs tribaux de Ben Guerdane empêchait les Trabelsi d'interférer avec les activités des cambistes et leur zone « exclusive » autour de Ben Guerdane. Les Trabelsi ont fait pression pour que soit imposé un droit d'entrée aux Tunisiens qui traversaient la frontière à Ras Jedir.¹⁰ Malgré la présence de forces armées et de sécurité par milliers dans la région, les émeutes d'août 2010 ne se sont atténuées que lorsque le président a personnellement ordonné l'abolition de ce « droit d'entrée ».¹¹ Ces événements qui, d'une certaine façon, annonçaient la révolution tunisienne, ont mis en lumière la vulnérabilité des acteurs du trafic jeffarien. Les grandes familles de trafiquants de Ben Guerdane ont donc été des observateurs anxieux de la révolution tunisienne. 📌

II. Les problèmes de sécurité en Tunisie et le conflit armé libyen

La position du gouvernement tunisien sur la révolution libyenne

Avec le recul, il apparaît clairement que les révolutions tunisienne et libyenne étaient inextricablement liées. Avant sa destitution, le président Ben Ali entretenait des liens étroits avec la Libye de Kadhafi.¹² Pourtant, après sa chute, c'est précisément du régime de Kadhafi qu'est venue la menace "contre-révolutionnaire" la plus importante, car la tentation était forte pour ce dernier de tenter de perturber la révolution tunisienne (Slate, 2011a). Les mouvements révolutionnaires ont senti cette menace durant les premiers mois du gouvernement tunisien provisoire ; mais, une semaine seulement après le début du conflit armé en Libye, une nouvelle série de manifestations a mis fin au gouvernement de transition de Mohamed Ghannouchi, lequel était encore étroitement lié au Rassemblement démocratique constitutionnel, parti de l'ancien régime.

Par contre, avec le nouveau gouvernement de transition dirigé par Béji Caïd Essebsi, il est clairement apparu que le changement politique en Tunisie était une réalité. Kadhafi – connu pour son impulsivité politique – était une source de préoccupation majeure pour les nouveaux dirigeants tunisiens, qui craignaient les tentatives de déstabilisation de la part de son régime aux prises avec des difficultés croissantes (Jeune Afrique, 2011b). S'il choisissait de soutenir les rebelles libyens, le gouvernement risquait de se voir entraîné dans le conflit de son voisin ; s'il soutenait le régime libyen en place, il risquait l'opprobre international et des troubles dans son propre pays. Pour finir, le gouvernement provisoire a donc opté pour la neutralité, officiellement du moins.

Rester passif a été un exercice périlleux pour le gouvernement qui a dû lutter pour protéger ses frontières et ignorer les provocations des forces de Kadhafi (Jeune Afrique, 2011b).¹³ Dans la pratique, la position tunisienne a eu pour effet de faire de la région frontalière un sanctuaire pour les deux

parties en présence dans le conflit libyen, bien que davantage pour les révolutionnaires.¹⁴ Par exemple, le gouvernement n'est pas intervenu lorsque le poste-frontière de Dhiba-Wazen est tombé entre les mains des révolutionnaires libyens du front occidental. Comme expliqué plus loin, les forces armées tunisiennes ont également empêché les unités loyalistes de Kadhafi de poursuivre les révolutionnaires sur le territoire tunisien, qui est ainsi devenu un sanctuaire crucial pour les révolutionnaires.

En dépit de la neutralité déclarée de la Tunisie et des mesures qu'elle a prises pour contrôler sa frontière, le régime de Kadhafi a toujours considéré son voisin tunisien comme une porte de sortie (Slate Afrique, 2011b). Cela était particulièrement vrai pour les environs de Ben Guerdane, où les camibistes Touazine restaient loyaux envers leurs alliés libyens, les Nouayel, qui étaient des loyalistes dévoués de Kadhafi. En effet, tant que les troupes de Kadhafi contrôlaient la frontière à Ras Jedir, ils ont reçu du ravitaillement en provenance de Ben Guerdane.¹⁵

Les effets immédiats des révolutions sur le trafic

Immédiatement après le départ de Ben Ali, Ben Guerdane s'est trouvé confrontée à l'effondrement soudain de son économie informelle (H.M., 2011 ; Hali, 2011). Le nouveau gouvernement a complètement fermé les frontières à Ras Jedir et Dhiba car il craignait les infiltrations « contre-révolutionnaires » suite à la déclaration de fidélité de Khadafi au président Ben Ali destitué.¹⁶ Les trafiquants de Ben Guerdane comprirent vite à quel point leurs moyens d'existence étaient vulnérables aux changements politiques soudains. La chute du régime de Ben Ali menaçait de compromettre l'accord de longue date sur la « zone exclusive » d'activité. Du côté libyen, les flux établis de longue date – entrée de personnes et sortie de marchandises – se sont brusquement trouvés inversés.

Le conflit armé libyen a non seulement inversé le courant d'échanges – la Libye a été contrainte d'importer du pétrole – mais il a aussi créé une demande nouvelle pour des produits de base tels que les denrées alimentaires et les fournitures médicales. Les stockistes de Ben Guerdane ont profité de leur nouvelle position de fournisseurs et d'exportateurs pour augmenter les prix. Cette spéculation a abouti, au milieu de l'année 2011, à une pénurie de lait dont on a beaucoup parlé. Le lait était en effet exporté vers la Libye, où il était vendu 5 à 7 fois plus cher qu'en Tunisie.¹⁷ La guerre a en effet créé des possibilités commerciales immenses, que beaucoup ont

cherché à exploiter. Pendant le conflit libyen, les cartels de contrebande de Ben Guerdane traitaient principalement avec les grossistes libyens de Tripoli, mais aussi parfois avec ceux des villes côtières.

Les cartels ont non seulement engrangé des bénéfices substantiels grâce à l'exportation de marchandises vers la Libye, mais ils ont aussi profité des possibilités nouvelles offertes par l'arrivée de réfugiés libyens dans le pays. De nombreux réfugiés avaient terriblement besoin d'argent en arrivant en Tunisie, car ils n'avaient pas pu accéder à leurs comptes en banque en Libye avant de fuir. Bien souvent, ces réfugiés vendirent ce qu'ils ne pouvaient pas emporter avec eux et ils apportèrent le produit de la vente avec eux afin de l'échanger ou, dans le cas de l'or ou d'autres objets de valeur, de le vendre au meilleur prix possible, généralement bien au-dessous de sa valeur réelle. Les armes à feu, particulièrement les fusils de type AK-47 et les pistolets, faisaient partie des objets de valeur apportés par certains réfugiés libyens.¹⁸

Si les réfugiés libyens avaient presque tous besoin d'argent liquide, leur situation économique était variable et reflétait la plupart du temps les différences régionales. Alors que les réfugiés des zones urbaines et côtières apportaient de l'or et d'autres objets précieux, la majorité des réfugiés entrant par le poste de contrôle de Dhiba-Wazen (et venant du massif du Nefoussa) n'étaient pas riches. Plutôt que de l'or, ils apportaient des troupeaux de chèvres et de moutons. Comme ils n'étaient pas en mesure de les conserver, ils les ont vendus aux tribus Ouerghemma pour une bouchée de pain. Certains Tunisiens ont peut-être profité des marchés conclus avec les réfugiés libyens pendant le conflit, mais ce n'est pas le cas de la majorité de la population.

Les réfugiés libyens en Tunisie et la ligne de ravitaillement sur le front occidental

Au début de l'année 2011, le gouvernement tunisien s'est heurté aux conséquences logistiques et politiques de l'acceptation d'un nombre considérable de réfugiés venus de son voisin en conflit. Craignant l'arrivée de flux illimités de réfugiés, certains groupes de la société civile locale – notamment les Comités locaux de protection de la révolution – ont décidé d'intervenir.¹⁹ Face à l'augmentation du nombre de réfugiés, une série d'initiatives de la société civile sont progressivement venues s'ajouter aux premières actions des CLPR. Des groupes de jeunes Tunisiens, des militants et des intellectuels qui avaient participé à la révolution tunisienne ont créé des groupes

de solidarité pour soutenir les révolutionnaires libyens. Ces groupes ont fait acheminer des marchandises dans la Jeffara pour les réfugiés.

Ces groupes ont collaboré avec les CLPR pour mener à bien de nombreuses activités, mais les tensions couvaient entre eux ainsi qu'entre les groupes et la population locale. Le cas d'un groupe de 24 ou 25 « salafistes » autoproclamés qui ont tenté de fournir de l'aide et des abris à Ras Jedir à la fin de février 2011 constitue peut-être la meilleure illustration de ces tensions.²⁰ Les réseaux salafistes avaient collecté des fonds de « solidarité » dans les mosquées de tout le pays, mais leur arrivée à la frontière s'est soldée par un conflit avec les jeunes bénévoles plus séculiers de Tunis, qui ont exigé qu'ils partent car ils n'aidaient qu'un petit sous-groupe de réfugiés.²¹ Le CLPR s'est rangé du côté des salafistes et a commencé à travailler avec eux pour héberger les réfugiés libyens plus traditionnalistes dans des familles d'accueil tunisiennes identifiées par les salafistes. Bien que les salafistes soient partis de Ras Jedir quelques semaines seulement après leur arrivée, ils avaient réussi à tisser des liens durables avec les réfugiés libyens.

La dimension politique de l'aide aux réfugiés est devenue évidente très tôt dans le Sud tunisien. Connue pour ses liens étroits avec le régime de Kadhafi, Ben Guerdane adopta avec les réfugiés une dynamique différente de celle de Tataouine, ville située plus à l'intérieur du pays. Les réfugiés proches du régime de Kadhafi ne traversaient la frontière que dans la région de Ben Guerdane.²² Une minorité y est restée, même si la plupart ont poursuivi leur route vers les villes côtières, à commencer par Gabès, puis Sfax et Sousse et enfin Tunis. Un nombre considérable de ces réfugiés « loyalistes » résident toujours en Tunisie. Bien que seulement 90 000 réfugiés libyens soient immatriculés auprès des pouvoirs publics, plus de 450 000 résideraient actuellement en Tunisie de manière définitive, d'après les estimations.²³ De tels chiffres laissent supposer qu'un grand nombre de réfugiés restent favorables à l'ancien régime libyen.

À la différence de Ben Guerdane, point de passage de choix des loyalistes de Kadhafi, le gouvernorat de Tataouine, près du point de passage de Dhiba-Wazen, attira des réfugiés plus susceptibles d'être favorables aux révolutionnaires. Les personnes qui traversaient la frontière dans cette région venaient principalement du massif du Nefoussa et étaient originaires de tribus de langue berbère ou arabe (Ahsan, 2011 ; Magharebia, 2011a). Environ 500 000 réfugiés fuirent la Libye pour entrer dans le gouvernorat de Tataouine et plus de 200 000 y séjournèrent dans des familles d'accueil pendant la guerre.²⁴ Les réfugiés favorables à la révolution libyenne – ou qui avaient joué un rôle dans son déroulement – et qui avaient réussi à fuir

jusqu'au gouvernorat de Médenine évitaient autant que possible de se rendre à Ben Guerdane. Il convient également de noter que la répartition des réfugiés dans le sud suivait globalement la structure d'allégeance tribale. Dans l'ensemble, les loyalistes de Kadhafi ont pu compter sur le soutien de Ben Guerdane, tandis que les révolutionnaires du front occidental ont utilisé Dhiba, Médenine, Remada et Tataouine comme des refuges et des bases de ravitaillement.²⁵

L'insécurité, l'infiltration et la circulation d'armes à feu

Tôt dans le conflit libyen, les loyalistes de Kadhafi reconnurent l'importance stratégique de la région frontalière de Dhiba-Wazen. En avril et mai 2011, plusieurs batailles rangées eurent lieu au point de passage de Wazen, les forces de Kadhafi ayant cherché à couper cet important maillon de la chaîne de ravitaillement des rebelles.²⁶ Pendant certains de ces affrontements, des tirs et des obus touchèrent la ville de Dhiba et les autorités tunisiennes furent forcées de fermer la frontière (Barrouhi, 2011a).

Juin 2011 marqua un tournant dans le conflit : les rebelles libyens prirent le contrôle du massif du Nefoussa et de la ville frontalière de Wazen. Pour la première fois au cours du conflit, les rebelles purent maintenir une ligne de ravitaillement continue sur le front occidental, pour les livraisons d'armement notamment. En effet, c'est par le point de passage de Dhiba-Wazen que nombre des armes fournies par le gouvernement qatarien parvenaient aux rebelles libyens de l'ouest du pays.²⁷ En outre, bien que le gouvernement de Tunis ait déclaré sa neutralité, les militaires tunisiens supervisaient en fait la livraison d'armes qatariennes à la frontière.²⁸

Malgré leurs efforts, le gouvernement et les acteurs de la société civile impliqués dans l'aide aux réfugiés et dans leur processus d'immatriculation n'étaient pas en mesure de les empêcher de faire entrer des armes légères et de petit calibre en Tunisie.²⁹ Chaque jour, les garde-frontières saisissaient plusieurs voitures avec des pistolets ou des fusils d'assaut du type AK-47. Étant donné le nombre de réfugiés qui passaient la frontière dans cette région – 2 000 en moyenne, mais jusqu'à 4 000 par jour – et la nature informelle des contrôles effectués à la frontière, il est très probable que des quantités importantes d'armes à feu soient entrées en Tunisie à cette époque.³⁰ Toutefois, il est également probable que nombre des armes aient par la suite été rendues à leurs propriétaires en Libye. En règle générale, les Libyens avaient tendance à voyager armés et il est raisonnable de supposer que l'importation initiale

et la réexportation résultaient de cette tendance plutôt que d'une tentative de contrebande manifeste.

Cela dit, le trafic d'armes existait et existe encore, bien que l'ampleur exacte du problème soit difficile à évaluer. En Tunisie, les armes à feu sont un sujet tabou et on ne les trouve donc pas sur le marché. Ce tabou explique en partie la rareté relative des incidents de violence armée dans le pays. En dehors des contrebandiers et des cartels susmentionnés, peu d'entités non-étatiques sont armées en Tunisie. Dans la Jeffara, le trafic et le commerce des armes à feu se pratiquent dans des cercles fermés uniquement, à l'abri des regards du public. En outre, la cohésion tribale est forte dans la Jeffara et a pour effet de limiter la capacité des pouvoirs publics de pénétrer les réseaux de trafiquants. Il convient également de noter que, étant donné la taille des réseaux de duleb et le fait que seuls quelques membres haut placés ont une solide connaissance de l'ampleur des activités des duleb, les idées reçues sur le trafic reposent pour l'essentiel sur des rumeurs, qui sont elles-mêmes alimentées par d'autres rumeurs.

Dans le domaine de la contrebande, la plupart des armes qui sont entrées en Tunisie pendant le conflit libyen ont été acheminées par les membres des troupes loyalistes de Khadafi qui ont quitté la Lybie pour assurer la sécurité de leur famille. Ils avaient à la fois accès à des armes et besoin d'argent, soit pour aider leur famille en Tunisie, soit pour financer le voyage vers un troisième pays. Ce n'était un secret pour personne dans la Jeffara que les réseaux de contrebande, à Ben Guerdane surtout, en ont tiré parti et ont accumulé des stocks considérables.³¹ À Ben Guerdane, tout le monde sait que ces stocks existent. Si la police cherche à minimiser leur ampleur et leur utilisation potentielle, elle affirme savoir où ils se trouvent. Au cours d'entretiens confidentiels, des officiers de police ont dit avoir l'intention de s'emparer de ces stocks de marchandises de contrebande lors de saisies de grande envergure, plutôt qu'au cours de raids ciblés.³²

Les armes à feu sont entrées en Tunisie par d'autres voies également. Les combattants « religieux » tunisiens, qui soutenaient certaines milices révolutionnaires en Libye, étaient une source d'approvisionnement secondaire en armes de petit calibre. La guerre représentant une activité commerciale pour ces hommes, leurs armes risquaient plus d'être utilisées « à des fins professionnelles » que d'arriver sur les marchés informels ou souterrains.³³ Il est également arrivé que les opérations militaires en Libye débordent de l'autre côté de la frontière. Comme indiqué plus haut, des obus sont tombés sur la ville de Dhiba pendant le conflit. En outre, les milices loyalistes de Kadhafi

ont pourchassé les milices révolutionnaires de l'autre côté de la frontière à plusieurs reprises (Ghaith, 2011). Lors d'une incursion – dont l'objectif reste inconnu – les combattants ont parcouru plus de 200 km à l'intérieur de la Tunisie (Chivers et Sayare, 2011). En réponse à la plupart de ces incursions, les militaires tunisiens sont intervenus et ont désarmé les deux groupes ; les armes ont été restituées aux autorités libyennes à Ras Jedir, mais sans leurs munitions.³⁴

Après la révolution libyenne, le sentiment d'insécurité des Tunisiens s'est renforcé, principalement en raison de l'émergence de petits groupes de terroristes d'inspiration religieuse. Plusieurs incidents ont confirmé ces craintes. En mai 2011, deux Libyens apparemment liés à Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) ont été arrêtés à Tataouine, dans la Jeffara. Les deux jeunes hommes avaient sur eux des explosifs improvisés (AFP, 2011a). Trois jours plus tard, la Garde nationale a arrêté un autre « commando » de deux hommes d'AQMI qui se cachait dans les montagnes de Nekrif (Barrouhi, 2011b). Des bergers locaux avaient informé les forces de sécurité de la présence de ces hommes. Probablement suite à l'interrogatoire des deux hommes, les forces de sécurité ont lancé des recherches plus au nord, à Rouhia, et ont découvert une autre cellule AQMI, là encore avec l'aide de la population locale (Barrouhi, 2011b ; Dahmani, 2011). Le groupe armé a résisté à l'arrestation et ouvert le feu avec des fusils d'assaut, tuant ainsi deux officiers des forces armées (Gulf News, 2012). Plus tard, les forces de sécurité ont découvert un certain nombre d'AK-47 avec des munitions et plusieurs grenades à main (Dahmani, 2011).

Dans un contexte pourtant défavorable de troubles politiques incessants depuis les soulèvements de 2010 et 2011, la Tunisie a connu moins d'infiltrations que d'autres pays de la région transsaharienne dans lesquels AQMI a pu trouver refuge et établir des camps durant ces dix dernières années. La menace est toutefois réelle et présente dans l'esprit de nombreux Tunisiens, comme ces incidents le montrent. 

III. Les perspectives de sécurité en Tunisie suite au conflit armé libyen

La chute de Kadhafi a non seulement mis fin à une dictature fermement enracinée et marqué le début d'une ère d'instabilité et de possibilités dans un des pays les plus riches de la région, mais elle a également eu et continue à avoir des répercussions chez ses voisins plus pauvres. Parmi les plus importantes, citons l'invasion du Nord-Mali par le Mouvement national de libération de l'Azawad et le groupe islamiste Ansar Dine, menée avec des armes de l'ancien arsenal de Kadhafi (Nossiter, 2012 ; Conflict Armament Research et le Small Arms Survey, 2013).

Même si la chute de Kadhafi a eu des conséquences immédiates moins dramatiques pour la Tunisie, le pays reste politiquement instable et la lutte pour reconstruire les institutions gouvernementales après des décennies de dictature ont laissé le pays exposé et vulnérable à d'autres chocs émanant de la Libye. La très grande quantité d'armes légères et de petit calibre et d'artillerie lourde en Libye, la faiblesse relative du gouvernement central libyen (surtout face aux brigades et milices toujours répandues), la résurgence des conflits tribaux étouffés depuis longtemps et la situation économique tendue constituent des facteurs susceptibles d'affecter la sécurité, l'économie et la stabilité politique de la Tunisie.

Dans les sections qui suivent, nous analyserons les effets actuels de la chute du régime de Kadhafi et de son gouvernement sur la Tunisie portant spécifiquement notre attention sur les armes de petit calibre, le trafic et les infiltrations de groupes extrémistes armés. La première section retrace l'évolution des incidents armés en Tunisie et le long de la frontière. Dans la section suivante, nous réfléchissons à l'écart entre l'insécurité réelle et perçue en Tunisie dans le contexte des luttes politiques qui y sévissent actuellement. La troisième section est consacrée au rôle des extrémistes violents dans le trafic et l'utilisation des armes à feu. La quatrième section examine la demande d'armes légères et de petit calibre en Tunisie dans ce contexte. Enfin, nous terminerons en esquissant un schéma global du trafic d'armes à la frontière tuniso-libyenne.

La frontière tuniso-libyenne dans les incidents armés majeurs

Depuis la proclamation de son indépendance en 1956, la Tunisie est demeurée un pays pour l'essentiel dépourvu de violence armée. Après la révolution libyenne, toutefois, les médias ont de plus en plus souvent évoqué des incidents liés à la violence armée et au trafic d'armes, notamment au cours des derniers mois de 2011 (cf. Tableau 1). La détérioration rapide de la sécurité à Ras Jedir a été particulièrement inquiétante. Dès la fin du conflit armé, les tensions à cet important poste-frontière se sont intensifiées. Une milice libyenne contrôlant les douanes a saisi la voiture de jeunes contrebandiers de Ben Guerdane. En représailles, leurs clans ont bloqué la route de Ras Jedir en y organisant des manifestations. Pour ouvrir à nouveau la route, la milice libyenne a franchi la frontière par la force dans plusieurs camions, en menaçant les douaniers tunisiens avec des armes à feu (Ghanmi, 2011).

Des milices de Zouara auraient participé à l'attaque de Ras Jedir. On pense aussi qu'elles étaient à l'origine d'une série d'incursions dans le territoire tunisien, qui ont amené les autorités tunisiennes à fermer plusieurs fois la frontière (Ghanmi, 2011 ; Radio Jawhara FM Tunisie, 2011). Des problèmes similaires se sont posés au point de passage de Dhiba, où les milices berbères alliées aux milices de Zouara ont forcé la frontière avec plusieurs véhicules (Magharebia, 2011c). Peu de temps après, un groupe armé libyen a kidnappé quatre garde-frontières, qui ont été libérés rapidement (Tunisia Live, 2011 ; *L'Économiste Maghrébin*, 2012). Ces incidents, conjugués aux affrontements entre trafiquants rivaux de Dhiba et de Remada, ont abouti à un conflit entre tribus affiliées. Depuis janvier 2012, l'instabilité de la sécurité a entraîné la fermeture fréquente de la frontière, de plusieurs heures à plusieurs jours (News24, 2011a-c). Dans la Jeffara, le long de la frontière, les incidents provoqués par les milices et les trafiquants libyens sont devenus le lot quotidien.³⁵

Les affrontements de Dhiba ont également révélé l'ampleur de la puissance de feu à la disposition des réseaux de trafiquants basés en Tunisie. Cette plus grande disponibilité a coïncidé avec une augmentation de leur utilisation pour régler les différends entre rivaux. Par exemple, en avril 2012, des affrontements armés entre la tribu des Touazine et ses rivaux Rbaya'a ont éclaté, visiblement suite à la nomination controversée d'un imam radical dans une mosquée importante de Ben Guerdane.³⁶ Les pouvoirs publics ayant refusé d'intervenir, le litige a été réglé grâce à l'intervention des anciens des

Tableau 1 Armes d'origine libyenne saisies par les forces de sécurité tunisiennes et principaux incidents avec utilisation d'armes à feu*

Date/période	Lieu	Contexte	Source
11 mai 2011	Un hôtel de Tataouine, près de la frontière avec la Libye	Deux membres libyens d'une cellule terroriste algérienne (prétendument AQMI) sont arrêtés. Armes saisies : des explosifs.	Barrouhi (2011a ; 2011b)
14–15 mai 2011	Montagnes de Nekrif, près de Remada, à 46 km du point de passage de Dhiba-Wazen, dans le gouvernorat de Tataouine	Un Algérien et un Libyen de la cellule terroriste découverte à Tataouine (cf. 11 mai) sont arrêtés. Armes saisies : 3 AK-47, des munitions, 1 chargeur, 1 grenade à main et du TNT.	AFP (2011a) ; Barrouhi (2011b) ; Kapitalis (2011b) ; Magharebia (2011b)
18 mai 2011	Rouhia, dans le centre de la Tunisie, dans le gouvernorat de Siliana (à environ 150 km de Tunis et 390 km de Ras Jedir)	Neuf personnes (de nationalités tunisienne, algérienne et libyenne) représentant le noyau de la cellule terroriste découverte à Tataouine (cf. 11 mai) s'affrontent avec les forces armées et de sécurité à un poste de contrôle près de Rouhia. L'échange de coups de feu fait quatre victimes : deux officiers et deux terroristes. Deux d'entre eux sont des membres connus d'AQMI, Walid Sa'adaoui et Nabil Sa'adaoui, arrêtés en 2006 en tant que chefs d'un groupe terroriste découvert cette année-là à Soliman. Armes saisies : plus de 10 AK-47 modifiées, des munitions, des grenades à main, des chargeurs et du TNT.	Bahri (2011) ; Dahmani (2011) ; entretien de l'auteur avec un membre d'une unité anti-terroriste tunisienne, lieu non dévoilé, juin 2012
Juin 2011	Métlaoui, dans le bassin minier de Gafsa (à environ 360 km au sud-ouest de Tunis)	Un conflit tribal éclate et persiste pendant une semaine. Au moins 12 personnes sont tuées et 150 sont blessées. Plusieurs meurent de blessures par balles, soi-disant tirées par des fusils de chasse, bien qu'il s'agisse plus vraisemblablement de pistolets.	Babnet Tunisia (2011) ; Jebnoun (2011) ; Le Corbusier (2011) ; MosaïqueFM (2011)

Date/période	Lieu	Contexte	Source
18–20 août 2011	Dans la région de Douz	Des milices libyennes font une incursion avec au moins cinq pick-ups 4x4 chargés de fusils.	<i>Le Point</i> (2011)
22 septembre 2011	La Marsa et Tunis	Des hommes dans une Volkswagen Passat proposent des fusils d'assaut et des pistolets à vendre. Ils parviennent à s'enfuir avant l'arrivée de la police.	Mzioudet (2011) ; Rouissi (2011)
4 octobre 2011	1) Ben Guerdane 2) Belkhir, près de la frontière algérienne, dans le gouvernorat de Gafsa	1) Un Tunisien et un Libyen détenant des armes à feu dans le coffre de leur voiture sont arrêtés ; 2) Sept Libyens sont arrêtés dans un taxi de Médenine, avec des AK-47.	1) Kapitalis (2011a) ; Mzioudet (2011) ; 2) Nidhal (2011)
Depuis décembre 2011	Ras Jedir	Après plusieurs incursions de milices libyennes, le Colonel Mohamed Jarafa, des douanes libyennes, révèle un accord avec les milices zouari prévoyant un repli sur plusieurs kilomètres derrière la frontière. Il s'ensuit des tensions entre trafiquants rivaux des côtés tunisien et libyen.	AlertNet (2011) ; Dermekh (2012) ; Deshmukh (2011) ; Ghanmi (2011) ; Magharebia (2011c) ; Mohamed et Ghanmi (2011) ; Radio Jawhara FM Tunisie (2011) ; TAP (2012c) ; Wafa (2012b) ; Youssef (2012a–c) ; Zargoun (2011)
13 décembre 2011	Dhiba et Remada	Des affrontements armés ont lieu entre des clans à propos des itinéraires de contrebande.	Ghribi (2011) ; Tuniscope (2011)
1 ^{er} février 2012	Bir Ali ben Khelifa, ville du centre de la Tunisie, dans le gouvernorat de Sfax	Un groupe de djihadistes tunisiens faisant passer des armes en Tunisie est interpellé. Des échanges de coups de feu s'ensuivent, faisant plusieurs morts de chaque côté. Armes saisies : plus de 32 AK-47 et 2 500 cartouches ; moins de 10 pistolets.	Shirayanagi (2012) ; TAP (2012a) ; entretien de l'auteur avec des agents de sécurité, Tunis, mai 2012

Date/période	Lieu	Contexte	Source
Février 2012	Tunisie	Au cours d'une conférence de presse, un porte-parole présidentiel confirme que les forces de sécurité tunisiennes ont découvert de nombreuses caches d'armes et confisqué leur contenu depuis le début du conflit libyen ; peu de détails sont fournis. Armes saisies par les garde-frontières : 156 fusils d'assaut, 59 pistolets, plus de 500 cartouches.	A.D. (2012) ; Shems News (2012a) ; Zribi (2012)
24 février 2012	Montagnes entre Matmata et Mareth (à environ 420 km au sud de Tunis), dans le gouvernorat de Gabès	Après avoir reçu des renseignements d'un berger, les forces de sécurité arrêtent trois Tunisiens qui font passer clandestinement des armes à feu depuis la Libye en utilisant des mules pour le transport. Armes saisies : moins de 10 AK-47 et des munitions.	Hafez (2012) ; Radio Jawhara FM Tunisie (2012)
29 avril 2012	Ben Guerdane	Affrontements violents entre deux tribus de Ben Guerdane (les Touazine et les Rbaya'a) ; un enfant est blessé par un coup de pistolet.	Algérie1 (2012) ; Babnet Tunisia (2012) ; Maatoug (2012) ; <i>Tunis Tribune</i> (2012) ; entretiens de l'auteur avec des résidents de Ben Guerdane, mai 2012
20 juin 2012	Aïn Skhouana, puits situé dans le désert près de la frontière libyenne, à mi-chemin entre Remada et Ghadamès	L'armée de l'air tunisienne détruit trois pick-ups Toyota Land Cruiser dans les <i>oueds</i> (lits de rivières asséchés) qui traversent le Sahara tunisien oriental. Armes saisies : 3 pick-ups chargés de fusils d'assaut et de munitions, y compris : 2 mitraillettes, 2 lance-roquettes (RPG) ; des missiles ; des GPS et du matériel radio.	BBC (2012) ; Chennoufi (2013) ; Euronews (2012) ; Magid (2012) ; Reuters (2012b)
8 décembre 2012	Fernana, dans le gouvernorat d'El Kef (à environ 180 km à l'ouest de Tunis)	Un pick-up transporte des armes à feu et des explosifs.	L.M. (2012a)

Date/période	Lieu	Contexte	Source
17 janvier 2013	Médenine	<p>Les forces de sécurité arrêtent un homme soupçonné d'appartenir à un réseau criminel. Suite à son interrogatoire, les forces de sécurité découvrent une cache d'armes.</p> <p>Armes saisies : des mines anti-char, des grenades à main, des amorces de grenade à main, du TNT, des détonateurs, des mèches pour explosifs, des RPG (y compris des lanceurs, des projectiles et des charges propulsives), des chargeurs de type AK, des lunettes de protection et des munitions (plus de 1 000 cartouches de 9 mm ; plus de 1 000 cartouches de 7,62 x 54).</p>	Babnet Tunisia (2013) ; B.L. (2013) ; Chenoufi (2013) ; Ghanmi (2013a) ; <i>La Presse de Tunisie</i> (2013)
20 février 2013	Mnihla, dans le gouvernorat d'Ariana (faubourg du grand Tunis)	<p>Suite au vol par une cellule armée d'une voiture d'une société d'électricité tunisienne équipée d'un système de localisation par GPS, les agents de sécurité suivent le véhicule, découvrent une cache d'armes, et arrêtent plusieurs suspects.</p> <p>Armes saisies : cf. encadré 3.</p>	Mag14 (2013)
4 août 2013	20 km de Ben Guerdane, gouvernorat de Médenine	<p>La Garde nationale arrête un pick-up après avoir reçu des renseignements de la part de résidents locaux.</p> <p>Armes saisies : 10 fusils d'assaut du type AK-47 ; 20 grenades à main ; 5 roquettes RPG ; 2 mitraillettes du type PSK ; plus de 1 000 pistolets paralysants, des munitions, des jumelles de vision nocturne.</p>	MosaïqueFM (2013) ; Weslaty (2013)

Remarques : * les fusils de chasse et les carabines ne sont pas inclus dans ce tableau. Les événements ont été répertoriés jusqu'au 5 août 2013. L'absence de mention des armes saisies signifie que les informations n'étaient pas disponibles.

tribus. Si ces affrontements illustrent l'usage croissant des armes à feu par les cartels de contrebande, on peut également estimer qu'ils mettent en lumière la reconfiguration naissante des tribus Ouerghemma – et des réseaux de trafiquants en général, comme nous le verrons ci-dessous.

L'insécurité et les luttes politiques

L'insécurité le long de la frontière tuniso-libyenne résulte de la faiblesse des gouvernements de Tunis et de Tripoli, et non d'un conflit entre eux. Le Conseil national de transition (CNT) en Libye et le gouvernement tunisien échangent régulièrement des informations et ont discuté d'un éventail de mesures pour renforcer la sécurité le long de leur frontière commune.

En Libye, le CNT n'a que peu ou pas de contrôle sur les milices de Jadu, Zintan ou Zouara, et encore moins sur les milices loyalistes de Kadhafi des Nouayel. En outre, tout de suite après la révolution, le CNT a fait appel à des milices tribales berbères du massif du Nefoussa et de Zouara pour patrouiller dans la région frontalière.³⁷ Les milices tribales en place ont résisté aux tentatives du CNT visant à réaffirmer son autorité. La domination de ces tribus berbères a, à son tour, contrarié les Nouayel des plaines, à l'est de la frontière, car ils craignent que leurs itinéraires de contrebande traditionnels vers la Tunisie leur soient refusés. Comme Khadafi jouait auparavant un rôle d'arbitre dans ces litiges tribaux, son absence n'a fait que les aggraver.

Du côté tunisien de la frontière, la chute de la dictature de Ben Ali et de son État-parti a dévoilé la fragilité des structures gouvernementales, notamment celle des services de sécurité et des structures de l'intérieur des terres et du sud du pays, des zones dans lesquelles les structures tribales prédominent (ICG, 2012). L'appareil de sécurité tant vanté de l'ancien régime s'est avéré construit sur l'apparence, la rumeur et la peur ; ses effectifs réels ne représentaient peut-être qu'un tiers des estimations précédentes – 47 000 hommes au lieu de 150 000 – et ses compétences avaient été largement surestimées (ICG, 2012, p. 9). Pour leur part, les membres des services de sécurité ont indiqué avoir servi de boucs émissaires pour tous les maux de l'ancien régime.³⁸

En particulier, les syndicats représentant les forces de sécurité affirment que, comme le nouveau gouvernement n'avait ni remplacé ni confirmé la validité de la loi numéro 4 de 1969 – qui régit l'emploi de mesures coercitives et d'armes à feu par le personnel de sécurité –, les mesures prises au cours de leurs missions étaient dépourvues de fondement légal clair. Ainsi, une trentaine d'officiers de police ont été inculpés pour ce que le syndicat décrit comme des applications de routine de la loi.³⁹ Cette incertitude ne constitue qu'un aspect des tensions entre les membres du gouvernement dominé par

le parti Ennahda (beaucoup d'entre eux étaient autrefois des cibles des services de sécurité) et les membres des services de sécurité, qui craignent que leur ancien rôle ne les empêche d'avoir une place dans le nouvel ordre social et politique.

En raison de ces tensions, les forces de sécurité se sont montrées peu disposées à intervenir énergiquement contre les barrages routiers, les rassemblements illégaux et les manifestations violentes, ainsi que contre les petits délinquants. La criminalité est largement perçue comme ayant nettement augmenté. En fait la criminalité augmente régulièrement depuis une dizaine d'années et a commencé à le faire avant la chute de Ben Ali – bien qu'aucune statistique fiable n'existe.⁴⁰ En interdisant à la presse d'évoquer les crimes perpétrés au quotidien, la machine à censurer du régime a maintenu la population dans l'ignorance à propos de ces tendances. En revanche, et le contraste est saisissant, depuis que la presse est libre, les journaux et les sites Web regorgent de toutes sortes de comptes-rendus sur la criminalité, dont bon nombre sont mal documentés et fondés sur guère plus que des rumeurs. Par conséquent, le sentiment de sécurité perçu par le Tunisien moyen ne reflète pas nécessairement le niveau de sécurité objectif du pays.

En l'absence de données précises sur la criminalité, il est impossible de savoir avec certitude si elle a augmenté après la chute de Ben Ali. Ce que l'on sait, c'est que les forces de sécurité ont battu en retraite immédiatement après. En outre, en janvier 2012, le président Moncef Marzouki a publié un décret réduisant les peines de prison infligées sous l'ancien régime, ce qui a abouti à la libération d'environ 9 000 détenus (Hassassi, 2013 ; Espace Manager, 2012a). Ces deux événements conjugués ont très probablement eu pour effet d'augmenter la criminalité ; moins de quatre mois après la libération des détenus, 6 000 d'entre eux avaient récidivé et avaient à nouveau été arrêtés par les services de sécurité.⁴¹ Parallèlement, l'opposition politique, les médias, les associations professionnelles (notamment les syndicats des services de sécurité) et les militants libéraux de la société civile ont amplifié le problème de l'insécurité en Tunisie.

Afin d'évaluer l'état de la sécurité en Tunisie, l'auteur du présent rapport s'est rendu dans plusieurs villages du gouvernorat de Sfax, dont les habitants s'étaient plaints de niveaux élevés de criminalité. Au cours de ces entretiens, les villageois ont décrit des problèmes qui dataient en fait d'avant la révolution comme des problèmes de sécurité *actuels*. En outre, la plupart des incidents cités pour démontrer l'insécurité dans la région reposaient sur des rumeurs non confirmées. D'autres visites organisées pour la même raison ont eu lieu dans les gouvernorats de Médenine, Tataouine et Sousse, avec des résultats similaires. Bien que les résultats de ces enquêtes ne puissent

pas être jugés définitifs, il est manifeste que le sentiment d'insécurité accrue trouve sa source dans trois réalités. Premièrement, dans les petites villes et les villages du sud du pays, les autorités n'ont pas rouvert les postes de police qui avaient été attaqués et brûlés pendant les soulèvements. Deuxièmement, la presse désormais libre abreuve les Tunisiens de comptes-rendus incessants sur les barrages routiers, les manifestations violentes et la criminalité, même en dehors de Tunis. Troisièmement, sous l'ancien régime, les forces de police étaient perçues comme omniprésentes et on les craignait. Après la révolution, les forces de sécurité ont non seulement disparu, mais elles ont également perdu leur aura de pouvoir. Même aux endroits où les forces de sécurité font à nouveau des rondes, leur présence semble créer un sentiment de méfiance plutôt que de sécurité.

Les preuves montrent que les crimes perpétrés avec des armes légères et de petit calibre ont le plus souvent lieu dans les quartiers défavorisés de Tunis ou d'autres centres urbains. Plusieurs banques ont également fait l'objet de vols à main armée.⁴² Lorsque la violence éclate, la population s'empare généralement de matraques, de barres de fer, voire de fusils de chasse, plutôt que d'armes d'assaut ou de pistolets.⁴³ Si les crimes à main armée sont longtemps restés des incidents isolés et si la circulation des armes à feu reste relativement limitée en Tunisie, la violence armée augmente depuis l'assassinat de Mohamed Brahma en juillet 2013, notamment à cause des activités des extrémistes violents. Avant ce meurtre, l'incident le plus frappant au cours duquel un pistolet avait été utilisé était l'assassinat de Chokri Belaïd – un homme de gauche populaire, membre de l'opposition, tout comme Brahma – le 6 février 2013.

Les extrémistes violents et l'insécurité

Immédiatement après la révolution tunisienne et au début du conflit libyen, les affrontements entre les extrémistes et le gouvernement tunisien se déroulaient dans leur grande majorité sans que des armes à feu soient utilisées (cf. Tableau 1). Les affrontements entre les islamistes radicaux et les forces de sécurité à Jendouba,⁴⁴ Sidi Bouzid et Siliana⁴⁵ ont fait des blessés et des cocktails Molotov ont été utilisés pour mettre le feu aux postes de police, aux bars et aux hôtels, mais rien n'indique que des civils utilisaient ou portaient des armes à feu. De même, aucune arme à feu n'a été utilisée lorsqu'une foule en colère d'inspiration islamiste s'est attaquée à l'ambassade américaine en septembre 2012. La tendance s'est pourtant inversée à Sidi Bouzid le 21 février 2013, lorsqu'un échange de coups de feu a éclaté entre les forces de sécurité et

un groupe d'extrémistes violents qui s'étaient barricadés dans une mosquée (Middle East Online, 2013).

Au début de l'année 2012, des groupes radicaux armés ont fait des incursions sur le territoire tunisien. En réponse, les forces de sécurité – y compris les militaires – ont ratissé la région de la frontière tuniso-algérienne, où les incursions avaient été détectées. Le nombre de petits incidents a augmenté tout au long de l'année 2012 et les affrontements armés ont commencé vers la fin de l'année. À la fin de l'année 2012, les autorités tunisiennes ont apparemment pris l'avantage grâce à leur services de renseignement qui sont parvenus à localiser une série de cellules terroristes et de caches d'armes (Mag14, 2013). Ces succès n'ont toutefois pas éliminé la menace et les affrontements armés sont devenus réguliers. Dans les gouvernorats de Kasserine et d'El Kef, les services de sécurité ont payé le prix fort lors d'affrontements de même nature, les opérations visant à démanteler des camps de terroristes dans le massif du Chambi (sur la frontière algérienne, à côté de Kasserine) ayant fait beaucoup de blessés (Khilfi, 2013).

La violence armée a atteint son point culminant le 29 juillet 2013, lorsque huit soldats ont été brutalement tués dans le massif du Chambi (Khilfi, 2013). Les tensions s'étaient fortement amplifiées lorsque l'homme politique de gauche Mohammed Brahmi avait été assassiné le 25 juillet, dans une situation similaire à celle qui avait coûté la vie à Chokri Belaïd en février (*Tunisia Times*, 2013). Il s'en est suivi une série d'arrestations de membres de cellules terroristes, suite aux renseignements obtenus au cours des interrogatoires menés après l'arrestation d'un suspect (Weslaty, 2013 ; MosaiqueFM, 2013). L'opposition a fait part de ses doutes quant à ces enquêtes et a déduit des éléments dont elle disposait que la série soudaine d'arrestations était en fait une tentative visant à calmer la population et à mettre en avant la capacité des services de sécurité.

Comme on peut s'y attendre, la plupart des activités terroristes de grande envergure en Tunisie sont liées à des groupes d'extrémistes basés en Algérie, notamment AQMI.⁴⁶ Il semble y avoir deux raisons à cela. Premièrement, les groupes algériens possèdent l'expérience, les compétences et les ressources nécessaires à l'acquisition d'armes, à leur transport et à l'organisation des opérations. Deuxièmement, la population tunisienne est en général moins favorable aux buts et méthodes de ces groupes d'extrémistes et moins tolérante envers eux. Même si des groupes liés aux Algériens étaient actifs (ou tentaient de l'être) en Tunisie avant la révolution, le pays ne constituait pas un terrain propice pour quoi que ce soit d'autre que le recrutement.⁴⁷ Ainsi, bien que l'on dénombre des Tunisiens au sein de groupes d'extrémistes tels

qu'AQMI, les visées de ces organisations et le soutien qu'elles reçoivent sont principalement algériens ou transsahariens, et elles disposent de quelques bases dans l'est et le sud de la Libye. L'absence de « base » tunisienne est également un élément important permettant de comprendre les caractéristiques du trafic.

La demande d'armes légères et de petit calibre en Tunisie

Les terroristes et les « salafistes djihadistes » autoproclamés sont les groupes les plus susceptibles de rechercher des armes à feu en Tunisie. Bien que ces groupes n'aient à ce jour manifesté que peu d'intérêt apparent pour l'organisation d'attaques dans le pays, leur présence est très visible dans les quartiers défavorisés des principaux centres urbains de la côte, dans l'intérieur du pays et dans le sud. La Tunisie postrévolutionnaire est devenue, d'après de nombreux experts des mouvements islamiques, un espace public sûr pour les organisations islamistes et les prédicateurs islamistes radicaux.

Les extrémistes violents et les salafistes autodéclarés. L'organisation de « salafistes » en milices armées et groupes terroristes fait l'objet de nombreuses conjectures dans la population. Par exemple, d'après un article du journaliste français bien connu Nicolas Beau, entre 10 000 et 12 000 hommes affiliés au parti Ennahda au pouvoir ont été entraînés dans des camps à Khledia, Médenine et Tataouine, bien que cette assertion ne repose sur rien de plus que la rumeur (Beau, 2012). Les médias et le public n'ont pas fait la distinction entre le « camp d'une cellule terroriste » et un « camp d'entraînement » et emploient ces deux expressions indifféremment bien qu'aucun des camps découverts n'ait été destiné à l'entraînement de nouvelles recrues.⁴⁸ En effet, tous les camps découverts se trouvaient à proximité de frontières ou de villages, dans des lieux où l'entraînement à l'utilisation d'armes à feu ou d'explosifs aurait certainement attiré l'attention.

Pour effectuer une analyse plus poussée des menaces potentielles, il est utile de faire la distinction entre les groupes qui sont catalogués ensemble sous le label de « salafisme ». Ils peuvent généralement être divisés en deux mouvances : les « quiétistes » et les « djihadistes » (ICG, 2013). La majorité des salafistes de Tunisie appartiennent à la mouvance « quiétiste » et puisent leurs racines dans le salafisme non violent. Ces salafistes ont recours à la prédication et à l'action sociale pour encourager la population à devenir de « bons musulmans ».

Les djihadistes se préoccupent moins des individus et concentrent leurs efforts sur la transformation de l'État en une organisation politique dominée

par les principes religieux, comme un califat. Bien qu'ils soutiennent idéologiquement le combat armé (*qital*),⁴⁹ ils considèrent la Tunisie comme une *arth el da'wa* (terre de prédication). C'est peut-être la raison pour laquelle les mouvements djihadistes mondiaux ont à ce jour manifesté peu d'intérêt pour l'organisation d'attaques terroristes ou d'insurrections armées en Tunisie. Au lieu de cela, la Tunisie peut être considérée comme un nouvel espace public à partir duquel différents prédicateurs, penseurs et enseignants de la doctrine islamique diffusent leur message dans tout le Maghreb et le Sahel. Ainsi, les chefs des djihadistes occupent un espace social non rempli par l'État ou ses organes (ICG, 2013). L'hétérogénéité des salafistes djihadistes peut contribuer à la confusion entre les salafistes quietistes, les djihadistes qui accordent la priorité à la *da'wa* et les djihadistes engagés dans le combat armé.

Sous Ben Ali, les forces de sécurité tunisiennes détenaient plus de 2 000 salafistes djihadistes connus en garde à vue. D'après les estimations, 350 d'entre eux étaient actifs dans des organisations terroristes et avaient reçu un entraînement militaire dans des camps en Afghanistan, en Algérie ou ailleurs.⁵⁰ Après la chute de l'ancien régime, nombre de ces hommes ont été libérés et de nombreux autres sont rentrés d'exil. À partir d'août 2012, les forces de sécurité tunisiennes ont estimé à 500 le nombre djihadistes disposant d'un entraînement ou d'une expérience militaire présents sur le territoire tunisien. En comparaison avec les autres salafistes, ces djihadistes formés au combat sont des extrémistes violents liés à des groupes comme AQMI en Algérie et en Libye, plutôt qu'à des groupes de Tunisiens « autochtones ». Cela dit, ils sont beaucoup plus clairement liés aux activités de trafic d'armes sur le territoire tunisien. Les cellules terroristes découvertes à Bir Ali ben Khalifa, dans le massif du Chambi, et à Rouhia sont indubitablement rattachées à cette mouvance violente du salafisme et l'on peut raisonnablement estimer qu'elles représentent une menace claire pour le gouvernement tunisien (cf. Tableau 1).⁵¹

Le gouvernement semble étonnamment confiant quant à la présence, aux activités et à la menace apparente que représentent ces groupes en Tunisie ; chaque agent de sécurité interviewé dans le cadre de cette étude a insisté sur le fait que tous ces groupes étaient observés de près, que les forces de sécurité maîtrisaient la situation et qu'elles pouvaient arrêter tous les membres des groupes salafistes djihadistes sur ordre du gouvernement. Certains agents de haut rang ont même insinué que la situation actuelle permettait de mieux connaître les cellules et réseaux de terroristes, car beaucoup se sentaient assez libres de leurs mouvements et de leurs activités en Tunisie.

À part les salafistes djihadistes disposant d'un entraînement militaire, la plupart des adhérents à cette mouvance salafiste sont des jeunes qui se sont

ralliés à des chefs et à des prédicateurs salafistes charismatiques plus âgés, dont bon nombre ont acquis une expérience hors de Tunisie. Ces jeunes sont pour la plupart issus des quartiers défavorisés entourant les grandes villes ou de centres urbains plus petits. L'organisation de ce type de groupes salafistes djihadistes semble relativement horizontale ou fondée sur les relations de réseau, contrairement aux groupes reposant sur des hiérarchies verticales. En outre, une partie importante de ces groupes salafistes djihadistes est organisée par d'anciens ou d'actuels criminels, dont bon nombre ont pris les atours religieux du salafisme pour masquer leurs activités criminelles, bien que certains se distancient de leurs activités passées.

Ces salafistes djihadistes ont attiré l'attention du public grâce à des manifestations violentes comme les émeutes de Jendouba, de Sidi Bouzid et de Tunis, qui ont bénéficié d'une large couverture médiatique. Les Tunisiens perçoivent ces groupes hybrides de criminels et de jeunes auteurs de troubles comme faisant partie d'Ansar al Sharia (les partisans de la sharia) en Tunisie, un mouvement salafiste djihadiste dirigé par le cheikh Abou Iyadh, ancien militant salafiste djihadiste ayant des liens avec Al-Qaïda (Kapitalis, 2012c).⁵² D'après les estimations, ces salafistes djihadistes non-militants seraient entre 8 000 et 14 000, selon les sources et les méthodes de catégorisation.⁵³

Il est important de comprendre que les groupes salafistes et djihadistes n'ont que peu de choses à voir avec la conception de type institutionnelle d'une organisation dotée d'une hiérarchie réglementée et d'une base de membres claire. Des groupes tels qu'Ansar al Sharia devraient plutôt être vus comme des réseaux tissés et convergeant autour de personnes et cellules clés. Ainsi, les allégeances multiples sont la règle plutôt que l'exception.⁵⁴ Un partisan d'un mouvement salafiste quiétiste peut être actif dans un groupe djihadiste engagé dans la prédication et, en même temps, collaborer avec une cellule d'extrémistes violents. En Tunisie, en dépit de leur identité fluide, la plupart des djihadistes croient que le chemin qui mène à l'Islam politique est celui de la non-violence.

À l'opposé des extrémistes violents, les partisans des salafistes djihadistes n'ont pas utilisé d'armes à feu au cours de leurs affrontements avec les services de sécurité. Malgré leur participation à certaines opérations très médiatisées – notamment les manifestations et l'attaque contre l'ambassade américaine – un seul cas d'utilisation d'armes à feu peut être attribué à ces groupes, celui de Sidi Bouzid (cf. Tableau 1). Au lieu des armes à feu, ces groupes se servent de couteaux, de matraques, d'épées, de carabines à air comprimé et d'armes incendiaires improvisées (cocktails Molotov) pendant leurs actions violentes. Bien qu'ils n'aient pas la réputation d'avoir utilisé des armes à feu, certains de ces groupes seraient en train de constituer des caches

importantes d'armes légères et de petit calibre, notamment dans les quartiers défavorisés de Tunis.⁵⁵ Comme ils ont également été associés à la contrebande avec la Libye et l'Algérie (ferraille, drogue et alcool, notamment), il est assez probable que ces groupes possèdent des armes légères et de petit calibre.

Si ces groupes ont effectivement des caches d'armes, le fait qu'ils n'aient jamais été observés en public avec des armes à feu indique qu'ils sont très disciplinés et en mesure de maîtriser les niveaux de violence et d'escalade. La plupart des experts en sécurité consultés dans le cadre de cette étude estiment que ces groupes parviennent à garder leurs armes à feu hors de vue jusqu'à ce que le « bon » moment arrive – soit pour se défendre en cas de descente des forces de sécurité, soit pour organiser des attaques contre le public et les installations touristiques quand ils auront rassemblé des effectifs suffisants. Le retour des combattants tunisiens de Syrie préoccupe vivement ces experts.⁵⁶ Le conflit syrien a en effet donné aux prédicateurs l'occasion de recruter de jeunes Tunisiens, de les radicaliser et de les envoyer en Syrie par le biais de réseaux organisés.⁵⁷ À leur retour en Tunisie, ces djihadistes seraient non seulement entraînés mais également aguerris, contrairement aux autres salafistes. Qui plus est, ils auraient des liens avec les trafiquants d'armes d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

Le 27 août, le gouvernement tunisien a officiellement classé Ansar al Sharia parmi les organisations terroristes en raison de liens avérés avec les assassinats de Chokri Belaïd et Mohammed Brahmi et des relations qu'elle entretient avec les terroristes agissant dans le massif du Chambi. Cette prise de position du gouvernement permettra sans doute de confirmer ou d'infirmer les craintes des experts susmentionnés.

Tribus et clans en litige. La demande d'armes à feu au sein des clans tribaux de la Jeffara, ainsi qu'au centre du pays et dans le bassin minier autour de la ville de Gafsa, semble moins prononcée que chez les extrémistes violents et les salafistes autodéclarés. Au cours des affrontements tribaux de 2011 et 2012, les clans en guerre ont utilisé des armes à feu. Ces affrontements ont fait plusieurs morts et beaucoup de blessés.⁵⁸

Les civils s'arment pour se protéger. D'après certains observateurs, la nature fragmentaire de l'essentiel du trafic d'armes actuel en Tunisie pourrait être en partie due à la demande d'armes provenant de civils désireux de s'armer en réponse au sentiment généralisé d'insécurité. Selon certaines sources non confirmées, par exemple, les fermiers et d'autres personnes vivant dans des endroits reculés où la présence de la police est limitée achètent des fusils d'assaut pour remplacer leurs fusils de chasse.⁵⁹ Étant donné l'augmentation

du nombre d'armes en la possession des criminels et des groupes tribaux, la Tunisie court un grand risque d'aggravation réelle de l'insécurité sur son territoire. Comme l'a noté un membre des forces de sécurité sous couvert de confidentialité : « Les armes à feu étaient un tabou social en Tunisie. Les Tunisiens ne sont pas habitués à [vivre] avec des armes à feu. [Les choses] pourraient donc empirer très facilement. »⁶⁰

La physionomie du trafic d'armes et la frontière tuniso-libyenne

Dans le paysage géostratégique régional actuel, la Tunisie représente un marché périphérique pour les armes légères et de petit calibre. Les conflits proches, en Afrique sub-saharienne et dans tout le Moyen-Orient, ont augmenté la demande dans les pays touchés, alors que la Tunisie est restée relativement pacifique et stable. Si le marché des armes en Tunisie est très probablement réduit, le trafic d'armes à feu peut mettre en péril la sécurité du pays. Les événements de Soliman en 2006 et les affrontements entre des groupes d'extrémistes et les forces de sécurité sur le sol tunisien depuis le début de la révolution libyenne montrent que même un petit nombre d'armes peut avoir un effet déstabilisant.⁶¹

La fin du conflit armé libyen a eu un impact considérable sur le commerce informel et le trafic dans la Jeffara. La demande a augmenté des deux côtés de la frontière, surtout pour les denrées alimentaires de base, les commerçants ayant cherché à maximiser leurs bénéfices (Business News, 2012b ; I.B., 2012b). L'instabilité des gouvernements des deux côtés de la frontière a renforcé l'emprise des grands cartels de contrebande, lesquels ont profité du vide laissé par le retrait des services de sécurité et ont usé de ce pouvoir nouvellement acquis pour protéger leurs activités des concurrents plus petits.⁶³ Pendant ce temps, de nouveaux marchés lucratifs (alcool, drogue, prostitution, etc.) se développent en Libye.⁶⁴

Comme on peut le voir dans le Tableau 2 et sur la Carte 2, on peut distinguer différents aspects de la physionomie du trafic d'armes propres à ces quatre zones frontalières. Nous analyserons chacune d'elles plus en détail dans le reste de cette section.

La région frontalière de Ben Guerdane

Les cartels de Ben Guerdane se trouvent confrontés à des incertitudes pré-occupantes. La fin du régime de Kadhafi a isolé les Nouayel, les principaux alliés des Ouerghemma en Libye (Tabib, 2011 ; Boubakri, 2001). En Tunisie,

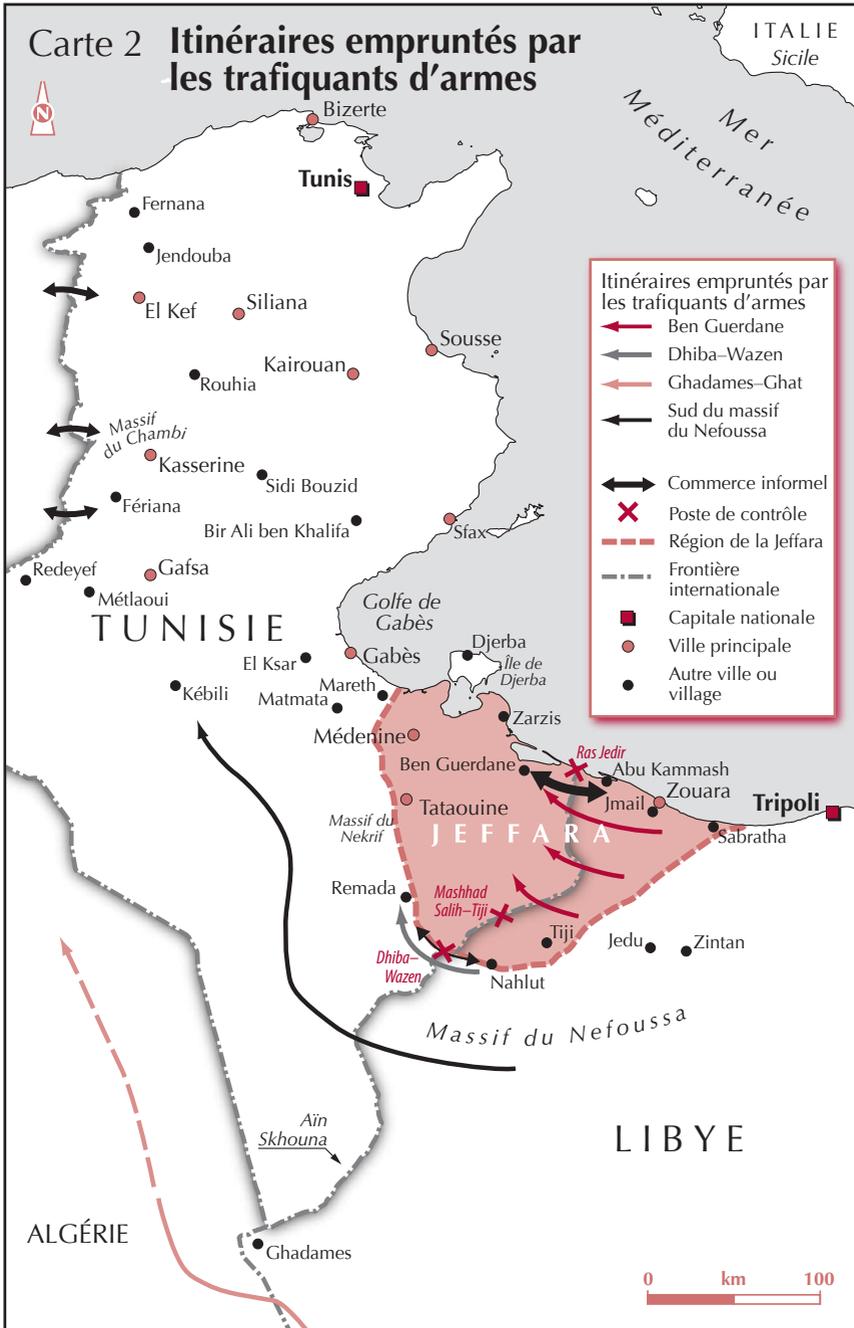
des groupes rivaux s'affrontent, comme ce fut le cas à Ras Jedir et Dhiba, dans le cadre d'une lutte entre réseaux de trafiquants pour affirmer leur suprématie et s'approprier une partie du pouvoir autrefois détenu par les services de sécurité (Tabib, 2012 ; North Africa United, 2012 ; Reuters, 2012a). En même temps, en Libye, les tribus de langue berbère et arabe du massif du Nefoussa ne se satisfont plus du rôle d'intermédiaire qu'elles ont joué jusque là et créent leurs propres réseaux avec leurs alliés tribaux de la Jeffara (Tabib, 2012).⁶⁵

Du côté libyen, différents groupes contrôlent des secteurs variés qui relient Ben Guerdane à Tripoli, bien qu'il semble que les brigades de Zintan soient la force dominante dans la région. Le poste frontalier de Ras Jedir est contrôlé par un « comité de sécurité » d'environ 500 hommes, essentiellement

Tableau 2 **La physionomie du trafic**

Zone frontalière	Physionomie du trafic
<p>Ben Guerdane De Ras Jedir, aux pieds du massif du Nefoussa, à la frontière tuniso-libyenne</p>	<p>Le trafic est contrôlé par les cambistes de Ben Guerdane, qui dominent le commerce informel.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pendant le conflit armé : quand arrive une vague de loyalistes, les trafiquants achètent leurs armes. • Après le conflit : opérations de contrebande ponctuelles à petite échelle. • Commerce de fourmi.
<p>Dhiba-Wazen Dans le massif du Nefoussa, à la frontière tuniso-libyenne</p>	<p>Les trafiquants de Remada et de Dhiba en coopération avec les trafiquants du massif du Nefoussa (de Nahlut principalement).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Après le conflit : une vague de livraisons en provenance de Nahlut. • Contrebande à petite échelle (chargement d'un pick-up 4x4 au maximum). • Commerce de fourmi.
<p>Sud du massif du Nefoussa Du pied sud du massif du Nefoussa à Ghadamès, à la frontière entre la Tunisie, la Libye et l'Algérie</p>	<p>Opérations de contrebande ponctuelles menées par des groupes violents comme AQMI et al Mua'qi'oon Biddam (Ceux qui signent avec leur sang).</p>
<p>Ghadamès-Ghat À la frontière entre la Libye et l'Algérie</p>	<p>Opérations de contrebande ponctuelles menées par des groupes violents (al Mua'qi'oon Biddam, par exemple) en collaboration avec des tribus touaregs.⁶²</p> <ul style="list-style-type: none"> • Trafic d'armes à des échelles variées et dans des quantités variées. • Commerce de fourmi (troc pratiqué par les Touaregs).

Carte 2 Itinéraires empruntés par les trafiquants d'armes



des membres des brigades de Zintan, placés sous le « contrôle » du ministère de l'Intérieur. Les brigades de Zouara sont parvenues à s'imposer comme principaux gardiens du complexe pétrolier de Mlita et des environs d'Abu Kammash, à l'ouest de Sabratha. Indépendamment de la domination des brigades de Zintan et de Zouara dans la région, les milices de Rigdalin et de Jmail tentent régulièrement de monter des barrages routiers temporaires, ce qui alimente la violence armée le long de la frontière. Cette volatilité rend la frontière particulièrement difficile à sécuriser, ce qui contrarie les efforts tuniso-libyens en vue de contrôler la frontière. En effet, la région frontalière est devenue de plus en plus imprévisible, même pour les trafiquants. Le trafic de plus grandes quantités d'armes légères et de petit calibre suppose des négociations et des paiements à plusieurs points de passage, ce qui augmente le risque de détection.⁶⁶

Face à ces incertitudes, les chefs des cartels Ouerghemma se sont réunis au milieu de l'année 2012 pour renouveler leur ancien engagement de s'abstenir de tout trafic de drogue et d'armes en échange de garanties données par le gouvernement sur les réglementations et les investissements transfrontaliers.⁶⁷ Pourtant, selon des sources non officielles, les cartels et le gouvernement ne sont parvenus à aucun accord.⁶⁸ Néanmoins, du point de vue des Ouerghemma, l'augmentation de la circulation d'armes serait un phénomène plus problématique que bénéfique. Si les tribus et les trafiquants de la région devaient répondre à l'insécurité actuelle en augmentant leurs achats d'armes à feu, les cartels des Ouerghemma risqueraient de perdre le contrôle de leur position historique. En outre, l'insécurité pourrait nuire à l'économie locale et, par conséquent, au commerce informel. D'une manière générale, le fait que les autorités tunisiennes prennent part à des négociations avec les tribus montre que les trafiquants de la Jeffara disposent d'un système de surveillance fiable. Les Ouerghemma possèdent un dense réseau d'informateurs le long de la frontière qui rend difficile le passage dans le pays voisin à leur insu.⁶⁹ Ainsi, toute politique visant à réduire le trafic d'armes dans la région devra s'appuyer sur la coopération des cartels de Ben Guerdane.

Contrairement aux croyances répandues à Tunis — notamment au sein des partis de l'opposition et dans les médias — il est juste de dire que la région frontalière de Ben Guerdane n'est pas une zone de non droit par laquelle les armes à feu entrent en Tunisie en masse. En réalité, il est possible d'acheter des armes à feu sur demande en faisant appel aux bons contacts. Cela est corroboré par les rapports d'enquête sur « l'affaire Dammak » et les achats d'armes (Nawaat.org, 2013 ; Ayadi, 2013). Comme un rapport récent du groupe d'experts de l'ONU sur la Libye le laisse entendre, la circulation d'armes à feu dans la région de Ben Guerdane peut être qualifiée de

« commerce de fourmi » (UNSC, 2013) ; les trafiquants cachent des pièces uniques dans leurs marchandises courantes mais ne s'aventurent pas à faire transiter de plus grandes quantités.

Si le trafic d'armes dans la Jeffara est généralement pratiqué à petite échelle, il existe des exceptions. La découverte d'une cache d'armes à Médénine, par exemple, a mis en lumière les tentatives menées par quelques groupes violents et quelques djihadistes pour acheminer des armes à feu et des explosifs en quantité modeste (l'équivalent d'un chargement de pick-up) par la région frontalière de Ben Guerdane (cf. encadré 3).

La Méditerranée constitue un autre itinéraire potentiel pour le trafic d'armes. Pendant le conflit armé libyen, la ville côtière de Zouara, à une cinquantaine de kilomètres de Ras Jedir, s'est trouvée isolée et ne pouvait être ravitaillée que par bateau à partir des villes portuaires tunisiennes de Zarzis et Djerba (Mandraud, 2011).

Dhiba-Wazen

Depuis la fin du conflit armé en Libye, les contrebandiers de Remada et de Dhiba ont tissé des liens avec leurs homologues du massif du Nefoussa ainsi qu'avec les milices actives dans cette région, notamment dans la ville de Nahlut en Lybie. Ces marchands et contrebandiers ont vu dans ces nouveaux liens une occasion d'accroître leur autonomie par rapport aux cartels de Ben Guerdane et d'éroder le contrôle des cambistes sur la frontière. À Nahlut, la situation économique après le conflit armé était difficile, et rendait donc particulièrement attractifs les revenus attendus de la vente et du trafic d'armes d'assaut par ailleurs disponibles en grandes quantités. Les brigades et les milices de Nahlut étaient réputées pour leurs stocks importants d'armes à feu.⁷⁰ Un article du journal *El Maghreb* fait état de l'existence, parmi les marchands d'armes de Dhiba, d'une forme d'"autorégulation" fondée sur trois principes : 1) les ventes doivent être limitées aux civils qui souhaitent utiliser les armes pour leur protection personnelle ; 2) les armes doivent être vendues individuellement, sans les munitions ou seulement avec les munitions présentes dans le chargeur ; et 3) les munitions ne doivent pas être vendues seules (Ayadi, 2013).

La décision récente du gouvernement libyen d'ouvrir un troisième point de passage officiel à Mashhad Salih-Tiji, à mi-chemin entre Ras Jedir et Dhiba-Wazen, est susceptible de rendre le trafic encore plus attrayant pour les milices et les contrebandiers des environs de Nahlut.⁷¹ Le nouveau poste-frontière, supposé s'inscrire dans le cadre d'un accord conclu avec les brigades de Zintan pour replacer la sécurité de l'aéroport de Tripoli sous la responsabilité du gouvernement, reliera directement la ville tunisienne de

Tataouine à la route de Tripoli et évitera ainsi non seulement les points de contrôle des milices mais également les environs de Wazen et de Nahlut.⁷² Dans ce contexte, l'intérêt de Dhiba-Wazen pour les acteurs du commerce formel et informel devrait continuer à décroître et les milices locales seraient encouragées à poursuivre leurs activités illégales.

Comme indiqué plus haut, le trafic dans la Jeffara est en évolution constante. Conjuguée aux incertitudes portant sur le rôle des cambistes de Ben Guerdane, l'expansion des activités de contrebande à Remada et Dhiba a créé une situation volatile. La présence de milices tribales libyennes lourdement armées à Ras Jedir et dans le massif du Nefoussa – des combattants qui n'hésitent pas à recourir à la force armée pour faire concurrence aux cartels de Ben Guerdane – ne fait que compliquer les choses. Si les cartels de Ben Guerdane devaient user de représailles ou même intensifier leurs propres activités de trafic d'armes, la stabilité de la Jeffara, et peut-être de toute la Tunisie, serait sérieusement compromise.

Le sud du massif du Nefoussa

À l'heure actuelle, il n'existe qu'une voie importante pour faire entrer clandestinement des armes légères et de petit calibre en Tunisie sans la complicité des trafiquants tunisiens. Il s'agit des *oueds* (lits de rivière asséchés) qui traversent le Sahara tunisien oriental. C'est dans ces oueds que l'armée de l'air tunisienne a détruit trois pick-ups Toyota Land Cruiser en juin 2012, après avoir reçu des renseignements d'un berger (Reuters, 2012b). Dans l'ensemble, la région est peu peuplée et les lits de rivière sont un terrain accessibles aux véhicules, tout en offrant une multitude de crevasses et de cavernes pouvant être utilisées par les contrebandiers. Les oueds offrent également un chemin d'accès vers le centre du pays exempt des nombreux checkpoints qui jalonnent le trajet sur les routes principales menant à Tunis. Longs et pénibles, ces chemins nécessitent des opérations complexes impliquant des éclaireurs et des renforts en quantité suffisante.⁷³ Peut-être en raison des difficultés, ces itinéraires ne disposent pas de « structures de contrebande » établies. Par conséquent, seuls les groupes bien entraînés et disposant de capitaux suffisants – comme les *katibas* (bataillons) liées à AQMI ou à d'autres organisations violentes – peuvent les emprunter.

Ghadamès-Ghat

À la fin du mois d'octobre 2013, les forces de sécurité algériennes ont découvert une grande cache d'armes dans la région d'Illizi, dans le sud de l'Algérie, près de la frontière libyenne. La cache abritait des centaines de missiles guidés antichars et anti-aériens ainsi que des RPG (MediaTerranee, 2013).

Encadré 3 Les caches de Médenine et de Mnihla

Le 17 janvier 2013, les forces de sécurité ont arrêté un suspect qui, pendant son interrogatoire, a divulgué l'emplacement de deux dépôts au nord de Médenine (Hafez, 2012). Un des dépôts contenait une quantité considérable d'explosifs, de mines antichars et de lance-roquettes (avec leurs projectiles), ainsi que toutes sortes de détonateurs et d'équipements divers (Mandraud, 2013). La découverte de la cache d'armes de Médenine et l'arrestation de quatre suspects liés au mouvement djihadiste a été un événement clé puisqu'il a permis d'établir un lien entre différentes saisies réalisées à Mnihla et Fernana.

Après l'arrestation du 17 janvier, des enquêtes ont révélé des liens entre la cache de Médenine et un groupe armé actif à la frontière tuniso-algérienne. Ce groupe s'était déjà heurté aux forces de sécurité tunisiennes et était probablement connecté à un pick-up chargé d'explosifs et de RPG saisi dans la ville tunisienne de Fernana (L.M., 2012a ; 2012b). L'interrogatoire des quatre suspects a révélé que les caches de Médenine étaient des plateformes de stockage et des points de collecte visant à faciliter le processus de transit des armes.

La cache qui avait été découverte auparavant à Mnihla, par hasard plutôt que dans le cadre de ces enquêtes, était à l'origine entreposée dans les dépôts de Médenine (Espace Manager, 2013 ; cf. Tableau 3). À ce jour, le matériel récupéré dans ces caches comprend davantage d'explosifs et de RPG que de pistolets, de fusils d'assaut ou de munitions adaptées à ces armes. Selon des sources confidentielles, tous les suspects sont liés à des cellules terroristes dont les racines remontent aux tristement célèbres groupes algériens que sont l'ancien Groupe islamique armé et le Groupe salafiste pour la prédication et le combat.⁷⁴

Source : analyse de photos et vidéos publiée sur le site Web du ministère tunisien de l'Intérieur, fournie à l'auteur par Nic Jenzen-Jones et James Bevan



Armes saisies aux alentours de Mnihla, 2013.
© Ministère de l'Intérieur, Tunisie



Munitions saisies aux alentours de Mnihla, 2013.
© Ministère de l'Intérieur, Tunisie

Tableau 3 **Armes récupérées dans la cache de Mnihla**

Type	Nombre	Désignation	Origine
Roquettes antichars	27?	Charges propulsives PG-7P pour PG-7	Non déterminée
	>15	Projectiles PG-7	Fabriqué par Vazovski Mashinostroitelni Zavodi (VMZ Co.), Sopot, Bulgarie
	1	Lance-roquettes de type RPG-7V	Non déterminée
Fusils	5	Fusils de type AKM	Non déterminée
	3	Mitrailleuses à usage général de type PKM	Non déterminée
	1	Fusil de type FAL	Non déterminée
	1	PM Md. 65	Roumanie
	1	Fusil PSL (également appelé FPK)	Roumanie
	1	Fusil de type 56 (ancien modèle) (modifié pour se rabattre sur le côté)	République populaire de Chine
Munitions	10	Chargeurs de type AK en feuille de métal estampée, AG4 (plastique renforcé à la fibre de verre) et polymère noir	Non déterminée
	8	Grenades de type HG 85	Non déterminée
	5	Grenades à main de type F1 avec amorces de type UZRGM supplémentaires	Non déterminée
	3	Grenades à fragmentation E105 équipées de cylindres en argent à l'arrière	Grenades fabriquées par Haley & Weller, Royaume-Uni
	3	Rouleaux de cordeau détonant	Non déterminée
	2 (visibles sur les photos)	Boîtes de 440 cartouches 7,62 x 54R LPS (balle légère)	Arsenal, Bulgarie, 1987
	1 (visible sur les photos)	Boîte de 440 cartouches 7,62 x 54R T-45 (balle traçante)	Novosibirsk Low Voltage Equipment Plant, 1970
	1	Boîte de cartouches ouverte (il ne s'agit pas nécessairement de l'emballage d'origine) avec un mélange de (trois ou plus) cartouches 7,62 x 39 produites séparément	Non déterminée (marquage seulement partiellement lisible)
	?	Détonateurs électriques	Non déterminée

C'est la plus importante de la série de caches d'armes découvertes dans la région frontalière entre l'Algérie et la Libye depuis la fin du conflit armé libyen (Fethi, 2011).

Au cours d'un raid précédent, les forces armées algériennes avaient découvert des caisses contenant 15 systèmes de défense aérienne portables (MANPADS), notamment des missiles guidés anti-aériens de type SAM-7 (*El Watan*, 2012). Les caisses avaient été enterrées dans le sable du désert dans la région d'In Amenas, à environ 43 km de la frontière libyenne. Il s'agit de la région frontalière où l'attaque spectaculaire sur le gisement de gaz de Tiguentourine avait été orchestrée par le groupe al Mua'qi'oon Biddam – un groupe dissident d'AQMI dirigé par Mokhtar Belmokhtar (Djaad, 2013). Avant que le commando n'organise l'attaque, ses combattants s'étaient rassemblés en Libye dans la plaine d'Awaynat de la vallée Wadi ash-Shati, à une petite centaine de kilomètres d'In Amenas (Laurent, 2013, pp. 353–57 ; Djaad, 2013).

Depuis la fin du conflit armé libyen, les milices touaregs et la première brigade de Zintan qui patrouille dans la région frontalière se battent pour le contrôle de la frontière au sud de Ghadamès (Jeune Afrique, 2012 ; *Le Figaro*, 2012). Pourtant, en dépit de certaines escarmouches, les Touaregs et la brigade de Zintan ont conclu un accord qui a eu pour effet d'atténuer les tensions et de faire prospérer les activités de contrebande.⁷⁵ Si l'on tient compte de toutes les menaces – y compris le fait que les extrémistes violents actifs sur la frontière tuniso-algérienne traversent la frontière relativement facilement – il semble beaucoup plus probable que les armes soient transportées directement de la Libye à l'Algérie et qu'elles finissent par arriver en Tunisie par les sentiers de contrebande des montagnes. 📌

Conclusion : Les perspectives de la Tunisie dans un contexte marqué par la fracture sociale et l'insécurité

En comparaison avec les affrontements politiques violents et meurtriers qui ont déchiré l'Égypte, la Libye, la Syrie et le Yémen, la révolution tunisienne s'est déroulée de manière plus pacifique. Malgré la proximité de la Libye, les camps de terroristes en Algérie et les importantes concentrations de terroristes dans les abris sûrs du Sahara – dans le Nord-Mali notamment –, la Tunisie est parvenue à empêcher un effondrement de l'ordre social et de la sécurité. La situation reste toutefois incertaine, et la polarisation entre les différentes factions politiques présentes à Tunis pourrait bien nuire à la – relative – stabilité actuelle.

Malheureusement, les divisions propres à Tunis sont profondément enracinées. Sous les deux régimes précédents, la capacité d'action du gouvernement reposait sur les liens étroits entre le parti au pouvoir et l'administration exerçant ce pouvoir. Ces liens étaient le fruit d'un mélange d'idéologie (sous Bourguiba) et de clientélisme (sous Ben Ali). Le gouvernement actuel, dominé par Ennahda, a donc, dès ses premiers jours, fait face à une opposition inflexible dans les rangs de sa fonction publique et de ses militaires. Pour surmonter les obstacles administratifs, le gouvernement a mis en place des fonctionnaires qui lui était dévoués dans les ministères au lieu d'accroître la participation et la transparence. Cette approche n'a pas favorisé la réconciliation, ni entre les tribus et les clans, ni entre les élites de la côte et les jeunes désenchantés des régions du centre du pays et des quartiers défavorisés des centres urbains. En s'accroissant, ces divisions ont provoqué des explosions régulières de violence. En Tunisie, la persistance de la frustration et de la fracture sociale qui sous-tendent ces manifestations représente une menace imminente. Si rien n'est fait, ce ne serait qu'une question de temps avant que les tribus, les clans et les groupes de protestataires finissent par rompre le vieux tabou social et commencent à s'armer pour de bon.

À l'heure actuelle, les efforts des forces armées et de sécurité, qui se chevauchent bien qu'étant parfois coordonnés, et les intérêts des cartels de contrebande de la Jeffara sont généralement suffisants pour maîtriser la

circulation des armes en Tunisie. Les frontières restent toutefois poreuses. Si la demande d'armes légères et de petit calibre augmente, il est très possible que les méthodes d'endiguement actuelles ne suffisent pas. Bien que sûres de leurs capacités, les forces armées et de sécurité tunisiennes manquent en fait de l'équipement adéquat pour patrouiller efficacement le long des frontières terrestres et maritimes du pays. La révolution a mis à nu le mythe de l'efficacité et de l'ubiquité des forces de sécurité. Il est intéressant de noter que, jusqu'à présent, le gouvernement s'est appuyé principalement sur les informations des résidents locaux dans ses tentatives de démantèlement des cellules terroristes et de recherche des caches d'armes.

La découverte de caches d'armes et de planques souligne le fait que des centaines de Tunisiens ont rejoint des groupes d'extrémistes basés en Algérie, comme AQMI. Le processus de « saharisation » d'AQMI au cours des dix années passées a transformé les groupes djihadistes algériens en organisations transnationales capables de transporter et de faire passer les armes d'un pays à un autre. La chute collective des régimes répressifs en Égypte, Libye et Tunisie a renforcé le champ d'action opérationnel d'AQMI et d'autres groupes djihadistes d'origine algérienne, en leur fournissant les occasions et les ressources nécessaires pour développer et utiliser de nouveaux réseaux pour parvenir à leurs fins.

Tous les pays d'Afrique du Nord sont actuellement confrontés à de sérieux risques pour leur sécurité et la sûreté de leurs populations. Pour y faire face, les gouvernements devront améliorer la gestion des frontières et les techniques de renseignement en adoptant une approche qui leur permette d'être efficaces sans toutefois entraver la mobilité des biens et des personnes indispensable à l'économie. La nécessité urgente d'une meilleure coopération entre les pays, d'informations publiques plus abondantes (et plus détaillées), d'une meilleure disponibilité des données (afin de faciliter les recherches et analyses universitaires et autres) se fait sentir, et le développement d'institutions sécuritaires qui accordent de la valeur à la participation des organisations et des acteurs locaux s'impose. Pour que ces processus s'enclenchent, il faudra traduire la volonté politique en stratégies claires.

Si les divisions sociales en Tunisie constituent la cause la plus probable de l'insécurité à court terme, l'implosion de l'administration publique libyenne représente la principale crainte pour la sécurité de la Tunisie à moyen terme. L'intégration des nombreux groupes armés de Libye au sein des institutions de sécurité officielles de l'État a été lente, et les efforts en vue de dissoudre et de désarmer ces milices restent délicats. En même temps, dans les étendues du sud de la Tunisie et de la Libye, nombre de ces milices se mêlent

aux criminels et aux trafiquants pour former des groupes hybrides et ainsi faire concurrence aux cartels de contrebande établis, ceux de Ben Guerdane surtout. Le conflit entre les réseaux de trafiquants établis et les nouveaux groupes hors de Libye est à l'état embryonnaire, mais le risque est réel de voir s'intensifier le trafic d'armes et la violence qu'il suppose. Comme le gouvernement tunisien mise sur ses « partenaires » des réseaux de trafiquants de Ben Guerdane (et du reste de la Jeffara) pour assurer le contrôle de la frontière, toute diminution de la capacité d'action des cambistes de Ben Guerdane aura des répercussions sur la sécurité des frontières tunisiennes en général.

Enfin, la révolution tunisienne a ouvert un nouvel espace pour les mouvements salafistes mondiaux. Le pays est devenu une « terre de prédication » (*arth el da'wa*) pour les salafistes et les djihadistes, un lieu de rencontre pour les prédicateurs et les militants de tout le monde musulman. Les services de renseignements sont peut-être ravis de pouvoir les observer en plein jour, mais beaucoup de Tunisiens craignent que les nombreux jeunes hommes sans travail et désenchantés du pays rejoignent en masse les groupes salafistes, ce qui accélérerait la radicalisation des jeunes du pays et, en définitive, exacerberait la polarisation de la population. Le problème ne réside pas seulement dans le potentiel de radicalisation des jeunes Tunisiens, mais également dans l'attitude de « laisser-faire » du gouvernement envers le vigilantisme et dans les progrès insuffisants réalisés par la justice de transition vers une application impartiale de la loi. Plus les excès actuels seront tolérés, plus fort sera le risque que ni les forces de sécurité ni la société dans son ensemble ne parviennent à les réfréner. 🇹🇺

Notes

- 1 L'auteur a effectué des contrôles sur place en se rendant dans les régions susmentionnées et en discutant avec des représentants d'associations locales et des autorités gouvernementales. Il a également discuté avec la population locale dans les cafés, où les nouvelles et les rumeurs sont généralement échangées.
- 2 La France a justifié sa colonisation de la Tunisie en termes stratégiques, en déclarant que les monarques Bey de Tunis n'avaient pas sécurisé la frontière avec l'Algérie. Des tribus tunisiennes, en particulier les Khrumir, organisèrent des attaques régulières contre les colons et aidèrent les combattants de la libération algérienne en leur fournissant des planques et de la logistique (Kassab et Ounaies, 2010, pp. 17–18). Les responsables français appelèrent les combattants tribaux tunisiens *fellaghas*. Sur le rôle des fellaghas dans la lutte pour l'indépendance, voir *Time* (1954). Sur le rôle de la Tunisie en tant que plaque tournante des livraisons d'armes en provenance d'Égypte transitant par la Libye et destinées à l'armée de libération algérienne, voir Tripier (1972).
- 3 Pour tout complément d'information sur le trafic dans la Jeffara, voir Boubakri (2001) ; Boubakri et Mbarek (2009) ; Chandoul et Boubakri (1991) ; et Tabib (2011). Le présent document s'appuie sur ces quatre travaux ainsi que sur des discussions avec Hassen Boubakri et Rafaâ Tabib.
- 4 Pour une bonne vue d'ensemble de l'histoire contemporaine de la Tunisie, voir Perkins (2004). Pour un gros plan sur les questions de sécurité, voir Grimaud (1995).
- 5 Cette explication simplifiée repose sur les travaux de Rafaâ Tabib et les entretiens qu'il a accordé à l'auteur. Comme Tabib (2011) l'explique, un duleb repose sur un système complexe de parts et de récompenses, mais il prend également en compte les questions d'ordre tribal et de cohésion. Dans le réseau duleb, les cambistes sont les acteurs les plus puissants, car ils sont les principaux financiers et possèdent de grands entrepôts à Ben Guerdane et dans des lieux dissimulés dans le désert autour de la ville. Les *nassaba* sont des négociants indépendants, qui entretiennent des liens étroits avec les cambistes ainsi qu'avec certains grossistes.
- 6 Ces pick-ups sont du type souvent transformé en « véhicules techniques » en Afrique. Le nom *tayout* vient des pick-ups 4x4 Toyota Land Cruiser (HJZ 79) fort appréciés des tayouts.
- 7 Cette affirmation se fonde sur plusieurs sources. Tabib (2011) indique que la politique du gouvernement autorisait délibérément un certain niveau de commerce informel et de trafic en raison de son effet bénéfique sur l'économie. D'après lui, cette politique a été adoptée en reconnaissance du fait que le gouvernement lui-même n'aurait pas la volonté ou la capacité d'investir lourdement dans cette région marginalisée. La souplesse des autorités envers la contrebande jeffarienne a également été soulignée au cours d'entretiens confidentiels conduits par l'auteur à Ben Guerdane, Médenine et Tataouine avec des douaniers, des fonctionnaires du ministère du Commerce, des trafiquants et des revendeurs des souks. Comme un garde-frontière de Tataouine l'a dit au cours d'un entretien en juillet 2012 : « Nous devons laisser la région respirer ! »

- 8 Les trafiquants de la Jeffara importent des marchandises informelles – c’est-à-dire des produits licites et soumis à des droits de douane – par le poste de contrôle frontalier de Ras Jedir mais évitent de payer les droits dus avec la complicité des douaniers. En revanche, ils empruntent des sentiers pour faire entrer en contrebande les marchandises soumises à des licences d’importation ou illicites. Dans ce contexte, les *marchandises informelles* sont généralement des produits dont l’importation est autorisée ; les *marchandises illicites* sont soumises à des licences (mais la possession de ces marchandises n’est pas illégale) ; et les *marchandises illégales*, telles que les stupéfiants, sont généralement interdites.

Les migrants clandestins empruntaient des chemins dans les marais auxquels les gardes-frontière ne peuvent pas accéder en voiture. Les contrebandiers parcourent le trajet de 20 à 30 kilomètres à pied et, si nécessaire, avec des bêtes de somme. Les trafiquants d’essence empruntent des sentiers sablonneux mais facilement accessibles et risquent peu d’être repérés par la patrouille frontalière. Mais les trafiquants d’essence ont besoin du réseau des duleb pour faire livrer l’essence par leurs fournisseurs libyens, ainsi que d’informations sur les mouvements de la Garde nationale. En revanche, le trafic de marchandises illicites – électronique grand public, pièces de machine et or – attire l’attention des patrouilles aux frontières.

Afin d’éviter les contrôles, les tayouts traversent des marais salants asséchés (*sebkhets*). Les membres de la Garde nationale rechignent à les suivre dans les sebkhets car, même s’ils sont « asséchés », ils restent profonds et boueux et les véhicules risquent de s’y embourber. D’autres sentiers traversent des terrains difficiles, tels que le massif du Nefoussa et il peut s’avérer très dangereux pour les autorités d’y poursuivre les trafiquants. Il est généralement accepté que plus les marchandises à transporter sont « dangereuses », plus les trafiquants sont « sélectifs » quant au chemin à prendre. D’après un expert en contrebande de Ben Guerdane, cette sélectivité signifie que les autorités arrêtent au mieux un camion sur dix, résultat que l’expert attribue à l’efficacité du réseau des duleb d’une part et à la souplesse du gouvernement envers le trafic de l’autre.

- 9 L’interférence de la famille Trabelsi est bien connue à Ben Guerdane et a été confirmée au cours de plusieurs entretiens de l’auteur avec des membres d’associations locales, un revendeur et un fonctionnaire local en juin 2012.
- 10 Entretien de l’auteur avec un fonctionnaire local, Ben Guerdane, juin 2012.
- 11 Cet argument a été avancé avec une fierté manifeste par un « chef » local et ancien membre du CLPR, Médenine, juin 2012.
- 12 La presse affirme que des officiers de l’armée libyenne avaient connaissance des plans préparés sur ordre de Kadhafi et de la femme de Ben Ali, Leïla, visant à déstabiliser la Tunisie. Voir, par exemple, Slate Afrique (2011a).
- 13 Bien que Tunis ait cherché à rester neutre, elle n’était pas impartiale. Néanmoins, le gouvernement avait besoin d’entretenir de bonnes relations avec son voisin immédiat et a même cherché à ouvrir les voies de communication entre les parties en conflit, comme le montrent les réunions informelles tenues sur l’île de Djerba en juillet et août 2011. Voir, par exemple, Le Tallec (2011).
- 14 Comme expliqué ci-dessous, les loyalistes libyens utilisaient Ben Guerdane comme voie d’accès aux villes côtières tunisiennes, alors que les révolutionnaires entraient principalement à partir du massif du Nefoussa.
- 15 Cette conclusion est corroborée par le fait que Ben Guerdane n’est pas devenue une poche de « résistance » en appui aux révolutionnaires libyens. Il est raisonnable de supposer que

les cartels de Ben Guerdane ne souhaitent pas rompre avec leurs bienfaiteurs et alliés historiques, compte tenu notamment du volume d'actifs qu'ils détiennent au nom des loyalistes de Kadhafi.

- 16 En effet, nombre de loyalistes de Ben Ali et de Trabelsi ont fui la Tunisie pour la Libye après la chute de l'ancien régime (Slate, 2011).
- 17 Entretien de l'auteur avec un employé d'une association œuvrant pour le développement, Médenine, mai 2012. Pour des informations générales sur la pénurie de denrées alimentaires, voir Business News (2012b).
- 18 Entretiens de l'auteur avec des officiers de police et des garde-frontières, Gabès, Médenine et Tunis, juin-juillet 2012 ; avec des bénévoles qui ont aidé les réfugiés à la frontière libyenne, Hammamet, Médenine, Sousse, Tataouine et Tunis, juin-juillet 2012 ; avec des résidents de Ben Guerdane et de Tataouine, mai-juillet 2012 ; et avec des membres de haut niveau du CLPR, Ben Guerdane, Médenine et Tataouine, juin-juillet 2012.
- 19 Les groupes de « surveillance de quartier » créés au début de la révolution tunisienne sont également des acteurs importants. Ces groupes étaient en partie motivés par l'état de sécurité fragile et incertain de la Tunisie ainsi que par leur méfiance envers les services de sécurité, qui avaient la réputation de compter de nombreux loyalistes de Ben Ali parmi leurs membres et étaient donc jugés peu dignes de confiance.

Dans la région de Ben Guerdane, les cartels Touazine ainsi que leurs partisans et employés craignaient que des frontières non contrôlées ne nuisent à leurs activités de contrebande et autres activités commerciales informelles. Leurs craintes se sont avérées fondées. Dans un entretien conduit pour la présente étude en juillet 2012, un des chefs du CLPR de Ben Guerdane a déclaré qu'il ne faisait aucun doute pour lui que certaines armes de petit calibre aient pu entrer en Tunisie, en dépit des politiques visant à limiter l'entrée de marchandises « dangereuses ».

- 20 Entretiens de l'auteur avec un bénévole de Tunis qui a travaillé dans le camp de réfugiés de Ras Jedir en février 2011, Tunis, mai 2012 ; avec un ancien membre du CLPR de Ben Guerdane, Médenine, juin 2012 ; et avec un revendeur, Ben Guerdane, mai 2012.
- 21 L'emploi du terme « salafiste » dans le présent rapport n'implique aucun soutien ni jugement sur la pureté religieuse de ces groupes. Ce terme est en effet employé car il est d'usage courant en Tunisie. Il convient toutefois de noter que cet usage est imprécis. Le mot « salafiste » est un terme générique – qui possède souvent des connotations péjoratives – qui qualifie les personnes prétendant adhérer personnellement aux « principes de base » de l'Islam. Il est par conséquent difficile de faire la différence entre les différents types de « salafistes » car les distinctions faites sont mouvantes et se recourent souvent. Par exemple, les salafistes « djihadistes » soutiennent l'Islam politique mais pas nécessairement l'emploi de la violence, alors que les extrémistes violents ou les terroristes peuvent se décrire – ou être décrits – comme des salafistes alors que, pour eux, le combat armé et l'Islam sont indissociables. Pour une introduction précise et détaillée au problème actuel des salafistes en Tunisie, voir ICG (2013).
- 22 Pour de plus amples renseignements sur la question, voir, par exemple, Meftah (2012) et Ould Mammar (2011).
- 23 Ces estimations doivent être vues comme des approximations. Le chiffre de 450 000 a été cité au cours de plusieurs entretiens avec des experts sur les questions de sécurité et de migration en Tunisie, même s'il n'existe pas de chiffres totaux officiels pour les réfugiés en dehors des numéros d'immatriculation. Ce chiffre semble tiré d'une déclaration de l'am-

bassadeur libyen en Tunisie, qui a indiqué dans une interview de juin 2012 que plus de 537 000 Libyens vivaient en Tunisie, des partisans de Kadhafi pour la plupart. L'ambassadeur a également précisé que des milices « loyalistes » libyennes étaient présentes en Tunisie et cachaient leurs armes dans le pays. Cf. Tunisia Tribune (2012) et Espace Manager (2012b). Ces affirmations ne sont pas hors du domaine du possible ; d'après la journaliste française Hélène Bravin, plus d'un million de Libyens ne sont pas rentrés dans leur pays après la fin du conflit armé, probablement en raison de leurs liens avec l'ancien régime (Atlantico, 2012). Pour plus de renseignements sur les 90 000 réfugiés immatriculés, voir HCR (2011).

- 24 Ces estimations sont celles de l'auteur et s'appuient sur différents chiffres fournis par les CLPR au cours d'entretiens à Médenine et Tataouine. Ces estimations sont conformes aux chiffres partiels fournis dans HCR (2011). À ce jour, le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) n'a pas publié de total officiel. En mai 2011, les médias ont mentionné qu'un total de 415 000 réfugiés avaient traversé la frontière pour entrer en Tunisie (AFP, 2011b).
- 25 Sur le rôle du front occidental, voir Stephen, Harding et Beaumont (2011). Comme indiqué plus haut, les civils tunisiens furent les premiers à réagir aux arrivées de réfugiés en Tunisie. Ils créèrent « l'infrastructure » de base nécessaire à leur accueil par leurs propres moyens, en fournissant des abris dans des domiciles privés, en organisant la collecte et la distribution du ravitaillement, en organisant l'éducation des enfants et en faisant soigner les civils et les combattants. Contrairement à la démarche ultérieure du HCR, ces efforts de la part des populations civiles ne faisaient pas de distinction entre les civils et les combattants. À mesure que le conflit progressa, des bénévoles, dont des Libyens vivant à l'étranger et d'autres Arabes, gonflèrent leurs rangs. Progressivement, des œuvres de bienfaisance arabes et des gouvernements, tels que le Qatar, apportèrent un soutien financier à ces efforts.

À mesure que le conflit en Libye évolua, l'infrastructure créée pour aider les réfugiés s'avéra idéale pour soutenir également les révolutionnaires libyens, en particulier en tant que base de la chaîne d'approvisionnement complexe allant de la Tunisie à l'intérieur du massif du Nefoussa (Herman, 2011a ; 2011b ; Sayare, 2011). Aux environs du mois de mai 2011, lorsque le HCR et d'autres organisations internationales et ONG arrivèrent pour aider les réfugiés, il était trop tard pour introduire des distinctions nettes entre l'aide aux réfugiés et le soutien aux combattants. Ainsi, une partie importante de l'aide apportée aux réfugiés de Tunisie finit par aider les rebelles libyens sur le front occidental, soit directement, soit sous forme d'aide aux combattants se reposant ou cherchant refuge en Tunisie (Herman, 2011a).

- 26 Le point de passage de la frontière se trouve entre les villes d'Ouazine (Libye) et de Dhiba (Tunisie), dans la partie centrale de la Jeffara, à environ 140 km au sud de Ben Guerdane. Pour plus d'informations sur les infiltrations, voir AFP (2011c ; 2011e) ; Fleming (2011) ; Jeune Afrique (2011a–d) ; Noueihed et Amara (2011) ; et Peterson (2011).
- 27 Des informations sur le rôle du Qatar dans l'approvisionnement en armes à feu et en artillerie lourde sont parvenues à la presse. Voir, par exemple, Robinson (2011). Des sources confidentielles de Tataouine et des forces de sécurité ont confirmé que les Qataris ont livré des armes au port de Zarzis (entretiens de l'auteur conduits à Tataouine, Tunis et Gabès, juin 2012).
- 28 Les informations d'un chercheur de Libye indiquent que ces expéditions d'armes ne portaient que sur de l'artillerie lourde, qui ne pouvait pas être livrée directement par avion

aux rebelles (entretien de l'auteur, Tripoli, avril 2013) ; un militant de Jadu a déclaré la même chose (entretien de l'auteur, Tripoli, mai 2013). Pourtant, une autre source a affirmé que les armes livrées contenaient à la fois de l'artillerie lourde et des armes de petit calibre, et qu'une petite quantité des armes à feu était vendue à un groupe inconnu (entretien de l'auteur avec un membre des forces de sécurité et du syndicat de la police nationale, Tunis, juin 2012). Étant donné le rôle des militaires tunisiens dans le transport, cela n'est pas très plausible.

- 29 Entretiens de l'auteur avec des agents de sécurité de la Garde nationale, des policiers et des douaniers, ainsi qu'avec les autorités locales et des membres de la société civile de premier plan, Gabès, Médenine, Tataouine et Tunis, juin 2012.
- 30 Entretiens de l'auteur avec des bénévoles de Tunis et de Sousse, qui ont apporté de l'aide aux réfugiés et fait part de leurs observations aux points de passage de la frontière, Tunis et Sousse, juin 2012.
- 31 L'utilisation d'armes à feu a été observée plus régulièrement dans la Jeffara que le long des régions côtières de la Tunisie. Pendant tous les entretiens de l'auteur conduits à Ben Guerdane, Médenine et Tataouine, des personnes ont confirmé que l'on tirait régulièrement des coups de pistolet et de fusil au cours des célébrations à Ben Guerdane, particulièrement pendant les mariages. Un revendeur de Médenine a indiqué que certains jeunes trafiquants tiraient des coups de fusil à pompe dans la journée en plein cœur de Ben Guerdane (entretien de l'auteur conduit en juin 2012).
- 32 Entretiens de l'auteur avec un agent de sécurité de Ben Guerdane, Gabès, juin 2012, et avec un douanier, Tataouine, juin 2012.
- 33 À l'heure où ces lignes sont écrites, certains des combattants seraient peut-être en Syrie ; cf. Kapitalis (2012b). Pour mieux cerner le caractère de ces hommes, voir la page Facebook d'Essenger el Mednini. Cette page est consacrée à son expérience du combat en Libye avec un groupe de miliciens de Zintan. On y trouve plusieurs vidéos montrant des centaines de caisses d'armes abandonnées dans le désert libyen. Un journaliste de Tunis a montré cette page Facebook à l'auteur en mai 2012.
- 34 Entretien de l'auteur avec un garde-frontière, Tataouine, juin 2012. Comme indiqué ci-dessus, en désarmant à la fois les rebelles poursuivis et les forces libyennes qui les poursuivent, les militaires tunisiens ont en réalité fait de leur territoire un abri sûr pour les révolutionnaires. Par exemple, en ce qui concerne la pénétration de 200 km, une fois les poursuivants et les poursuivis désarmés, les rebelles ont pu retourner à leur base dans le massif du Nefoussa.
- 35 I.B. (2012a) ; I.N. (2012) ; Reuters (2011) ; TAP (2012b).
- 36 Il est possible que la cause réelle soit un problème plus profond de répartition des parts dans les dulebs de contrebande ou la distribution des terres. La division des parts dans les dulebs (9/11 pour les Touazine et 2/11 pour les autres tribus) illustre le pouvoir des Touazine parmi les trafiquants (Maatoug, 2012). Il convient de noter que Maatoug est le seul analyste qui cite la division des terres tribales comme raison du conflit.
- 37 Comme indiqué dans les médias, des rebelles assuraient la permanence aux points de contrôle (AFP, 2011e). Des entretiens conduits par l'auteur avec un révolutionnaire de Tripoli en mai 2013 indiquent que le CNT avait fait appel aux milices de Jadu et de Zouara pour contrôler les frontières.
- 38 Entretiens de l'auteur avec des membres du Syndicat national des forces de sécurité internes et de la Fédération des syndicats des forces de sécurité internes, Tunis, mai 2012.

- 39 Ces chiffres ont été indiqués à l'auteur par des porte-parole du Syndicat national des forces de sécurité internes à Tunis, en mai 2012.
- 40 Entretiens de l'auteur avec un officier de la police judiciaire, Tunis, juin 2012.
- 41 L'auteur a entendu ce chiffre pour la première fois d'un officier de police en mai 2012, au cours d'un entretien dans le gouvernorat de Sfax. Tous les agents de sécurité interviewés dans le cadre de cette étude ont confirmé cette information.
- 42 L'auteur a travaillé dans ces quartiers en 2003. À l'époque, tous les habitants de ces quartiers savaient que certains des criminels détenaient et utilisaient des armes à feu. En ce qui concerne les hold-ups dans les banques, voir Shems News (2012b).
- 43 Entretiens de l'auteur avec des journalistes à Tunis et des agents de sécurité à Gabès, Sfax, Sousse et Tunis, mai-juin 2012.
- 44 Pour de plus amples informations sur les affrontements de Jendouba du 23 février 2012, voir AtlasInfo (2012) ; du 13 juin 2012, voir Business News (2012a) ; et du 8 février 2013, voir H.B.N. (2013). Des protestations violentes régulières ont eu lieu à Jenoudaba.
- 45 Les tristement célèbres grandes émeutes de Siliiana se sont déroulées entre le 27 et le 29 novembre 2012 (France24, 2012). La police a tiré des plombs, blessant des centaines de personnes, mais aucun des protestataires n'a utilisé d'arme à feu.
- 46 Plusieurs articles sont parus dans les médias à ce sujet, y compris Weslaty (2013).
- 47 Une des affaires les plus visibles avant la révolution concernait les groupes liés aux événements de Soliman en 2006 et 2007. Nombre d'experts en terrorisme évoquent le manque de soutien en faveur des groupes islamiques dans l'évaluation du retour potentiel des combattants d'AQMI du Mali après l'intervention de la France dans ce pays. Voir, par exemple, l'analyse de Jane (2013).
- 48 À l'heure où ces lignes sont écrites, ni le gouvernement ni les médias n'ont fourni de preuves de l'existence d'un camp d'entraînement.
- 49 Cf. ICG (2013).
- 50 ICG (2013, pp. 14–15) fait état de 1 200 salafistes et de 300 autres avec une expérience du combat. Les chiffres indiqués au cours des entretiens de l'auteur avec des représentants des syndicats de police à Tunis en mai 2012 ainsi qu'avec un membre de l'unité anti-terroriste en juin 2012 étaient plus élevés et tournaient autour de 2 000 et 350, respectivement.
- 51 En fait, le Premier ministre tunisien (ancien ministre de l'Intérieur) a directement lié ces cellules terroristes à une antenne algérienne d'AQMI (L.M., 2012b). Pour tout complément d'information, voir Mandraud (2013).
- 52 Le 20 mai 2012, le mouvement dirigé par le sheikh Abou Iyadh avait organisé une importante manifestation publique à Kairouan, comme démonstration de force (Janel, 2012). Le point fort était l'intervention de salafistes en cagoules qui ont fait une démonstration d'un art martial tunisien appelé zamaqal. Pour tout complément d'information, voir Wafa (2012a).
- 53 Selon un expert de Washington, le nombre de salafistes a augmenté. L'on en dénombrerait 20 000 (Amara, 2013).
- 54 Le thème est récurrent dans la littérature sur l'islamisme et le terrorisme, et Laurent (2013) met l'accent sur la nature fluide de l'identité et de l'adhésion.
- 55 Bien que l'auteur du présent rapport n'ait pas pu interviewer de chefs salafistes djihadistes, trois sources indépendantes (journalistes et chercheurs) qui surveillent de près les mouvements salafistes en Tunisie relatent des faits similaires.
- 56 Voir aussi Kapitalis (2012b).

- 57 Pour de plus amples renseignements, voir, par exemple, Auffray (2013). Les estimations du nombre de combattants tunisiens qui vont se battre en Syrie varient considérablement. Selon Auffray, les sources gouvernementales, telles que le ministère des Affaires étrangères, indiquent qu'il y en a moins de 1 000 ; l'ICG (2013, p. 8) cite des sources qui en dénombrent plus de 2 000. Comme indiqué dans le rapport de l'ICG, les réseaux religieux acheminent ces combattants de la Libye – via le Qatar ou d'autres pays – à la Turquie, d'où ils sont envoyés à une *katiba* (bataillon) en Syrie. D'après des Tunisiens qui travaillent en Libye, cela peut s'avérer très rentable pour les réseaux. D'après des comptes rendus (non vérifiables), les réseaux libyens ont même menacé d'envoyer des Tunisiens de Libye en Syrie contre leur gré (entretiens de l'auteur avec un militant tunisien, Tunis, septembre 2013).
- 58 Pour des exemples de ces affrontements et de leurs conséquences, voir AFP (2011d), Le Corbusier (2011) ou Jebnoun (2011) sur Métlaoui (12 morts, plus de 100 blessés) ; voir Kapi-talis (2012a) sur El Ksar (2 morts) et les tribus de Kébilia dans la ville de Kébili, au sud du pays. Les familles des tribus en conflit se sont affrontées avec des matraques, des couteaux et des fusils de chasse, ce qui a entraîné la mort d'un homme de 30 ans (S.O.B., 2013). Sur les affrontements entre les clans à Fériana qui ont fait 18 blessés, voir Ghaith (2012).
- 59 À l'heure où ces lignes sont écrites, certains postes de police ruraux qui avaient été attaqués et brûlés pendant la révolution tunisienne n'ont pas encore été réparés.
- 60 Entretien de l'auteur avec un membre d'une unité anti-terroriste, lieu non communiqué, mai 2012.
- 61 Sur Soliman, voir Arfaoui (2008) ; Ghorbal (2008) ; et Thédrel (2007). Sur Bir Ali ben Khalifa et Rouhia, voir TAP (2012a) et Bahri (2011).
- 62 Sur la lutte pour la région frontalière après le conflit armé, voir Le Figaro (2012). À l'heure où ces lignes sont écrites, selon des informateurs connaissant la région, les Touaregs et la brigade de Zintan qui patrouille la frontière entre l'Algérie et la Libye ont conclu un marché aboutissant à une atténuation des tensions et à la prospérité des activités de trafic (entretiens de l'auteur avec des militants de la société civile de Zintan et Tripoli, Tripoli, juin 2013). Il convient également de noter qu'un nombre considérable de terroristes de katibas liées à AQMI – comme al Mua'qi'oon Biddam sous Mokhtar Belmokhtar – auraient trouvé un sanctuaire sur le territoire des Touaregs, notamment autour d'Ubari. Voir Laurent (2013) et Boisbouvier (2013) sur le sanctuaire d'AQMI.
- 63 Entretiens de l'auteur avec des résidents et membres d'associations locales de Médenine œuvrant pour le développement, Ben Guerdane et Médenine, mai-juillet 2012.
- 64 C'est un fait bien connu dans la Jeffara. En particulier, les associations de développement locales qui travaillent avec les revendeurs et les marchés locaux font l'expérience directe de ces changements (entretiens de l'auteur à Médenine et Ben Guerdane, mai-juin 2012). Un ancien chauffeur libyen de l'axe Tripoli-Tunis a confirmé ce changement à l'auteur au cours d'un entretien à Tripoli en février 2013 ; il avait quitté son travail car il ne se sentait plus en sécurité sur le trajet de Ras Jedir.
- 65 Ce point de vue est une interprétation des événements récents, comme décrit dans AP (2012) et Al Arabiya (2012). Cette interprétation a été confirmée au cours d'entretiens de l'auteur avec un ancien révolutionnaire libyen de Zintan, à Tripoli, avril 2013.
- 66 Entretiens téléphoniques de l'auteur avec des sources confidentielles de Ben Guerdane, octobre 2013.
- 67 Entretiens de l'auteur avec trois sources, Ben Guerdane, Médenine et Tunis, juillet 2012.

- 68 Entretiens téléphoniques de l'auteur avec un expert tunisien du trafic d'armes, juin, septembre et octobre 2013.
- 69 À ce jour, chaque découverte de cellules terroristes ou de caches d'armes en Tunisie a résulté de renseignements fournis par la population locale. Cf. AFP (2011a) ; Bahri (2011 ; 2012) ; Barrouhi (2011b) ; Dahmani (2011) ; Ghanmi (2012a ; 2012b) ; et Magharebia (2011b). D'après certains informateurs, les forces de sécurité ont reçu des renseignements sur la cellule de trafiquants de Ben Guerdane arrêtée à Bir Ali ben Khalifa. Les cartels étaient semble-t-il mécontents que les armes soient vendues à des extrémistes violents sans leur consentement. Entretien de l'auteur avec un expert tunisien en trafic d'armes, Tunis, juin 2012.
- 70 Entretiens confidentiels de l'auteur, Libye, avril-mai 2013. Les personnes interviewées n'ont pas fourni de renseignements sur les acheteurs du côté tunisien.
- 71 Sur l'ouverture du nouveau point de passage, voir Ghanmi (2013b).
- 72 Entretien téléphonique de l'auteur avec un expert tunisien en trafic d'armes, octobre 2013.
- 73 Entretien de l'auteur avec un agent de sécurité, Médenine, juin 2012.
- 74 Pour une introduction aux groupes armés djihadistes algériens, voir Daly (2005). La principale katiba identifiée à la frontière tuniso-algérienne s'appelle Okba Ibn Nafaa. On y trouve des Algériens, des Libyens et des Tunisiens. Certains des membres tunisiens sont liés au groupe Soliman de 2006, d'autres au Groupe combattant tunisien formé en soutien à Al-Qaïda et au djihad mondial au début de l'année 2000 par des vétérans des conflits en Afghanistan. Le bataillon a reçu le nom du général arabe du même nom, qui a conquis l'Afrique du Nord au VII^e siècle. Okba Ibn Nafaa est également le nom de la mosquée de Kairouan.
- 75 Entretiens de l'auteur avec des militants de la société civile de Zintan et de Tripoli, Tripoli, juin 2013.

Bibliographie

- Abdelkebir, Abderrahman. 2003. *Les Mutations socio-spatiales, culturelles et aspects anthropologiques en milieu aride : cas de la Jeffara Tuniso-Lybienne, 1837–1956*. Metz : Université de Metz. <<http://docnum.univ-lorraine.fr/public/UPV-M/Theses/2003/Abdelkebir.Abderrahman.LMZ0316.pdf>>
- A.D. 2012. « Le gouvernement rassure... » *La Presse de Tunisie*. 18 février. <<http://www.lapresse.tn/07022013/45406/le-gouvernement-rassure%E2%80%A6.html>>
- AFP (Agence France-Presse). 2011a. « Tunisie : deux membres présumés d'Aqmi arrêtés avec des explosifs. » *Jeune Afrique*. 15 mai. <<http://www.jeuneafrique.com/Article/DEPAFP20110515115526/>>
- . 2011b. « Qatar Opens Camp in Tunisia for Libyan Refugees. » 30 mai. <<http://reliefweb.int/report/libya/qatar-opens-camp-tunisia-libyan-refugees>>
- . 2011c. « Tunisian troops clash with Libyans near border. » Reliefweb. 20 août. <<http://reliefweb.int/report/libya/tunisian-troops-clash-libyans-near-border>>
- . 2011d. « Tunisia Violence Leaves One Dead, Dozens Injured. » 2 septembre. <<http://reliefweb.int/report/tunisia/tunisia-violence-leaves-one-dead-dozens-injured>>
- . 2011e. « Libyan Fighters Ordered Away from Tunisia Border. » *Google News*. 3 décembre. <<http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5jmBLQHmwtfLC54tFsV74iLmwpMLA?docId=CNG.1d3056683bdda9fad9ce5d56ae0e9259.731>>
- Ahsan, Saleyha. 2011. « Working in Refugee Camps in Tunisia. » *BMJ Group Blogs*. 24 août. <<http://saleyhaahsan2011.wordpress.com/2011/08/24/bmj-blog-working-in-refugee-camps-in-tunisia/>>
- Al Arabiya. 2012. « Fresh Clashes Erupt in Western Libya between Former Rebels, Killing 26. » 4 avril. <<http://english.alarabiya.net/articles/2012/04/04/205432.html>>
- AlertNet. 2011. « Tunisia Reopens Its Border with Libya. » 15 décembre. <<http://www.trust.org/alertnet/news/tunisia-reopens-its-border-with-libya/>>
- Algérie1. 2012. « Affrontements entre clans rivaux près de Ben Guerdane. » 1^{er} mai. <<http://www.algerie1.com/flash-dactu/tunisie-affrontements-entre-clans-rivaux-pres-de-ben-guerdane/>>
- Amara, Tarek. 2013. « Analysis: Crackdown on Radical Islamists Tests Tunisia's stability. » *Reuters*. 23 mai. <<http://www.reuters.com/article/2013/05/23/us-tunisia-salafists-analysis-idUSBRE94M05R20130523>>
- AP (Associated Press). 2012. « Rival Militias Battle in Libya. » *CBC News*. 3 avril. <<http://www.cbc.ca/news/world/story/2012/04/03/libya-militias-battle.html>>
- Arfaoui, Jamel. 2008. « En Tunisie, verdict dans l'affaire des terroristes de Solimane. » *Magharebia*. 3 janvier. <<http://magharebia.com/cocoon/awi/xhtml1/fr/features/awi/features/2008/01/03/feature-02>>
- Atlantico. 2012. « Un an après la mort de Kadhafi : la Libye n'a plus d'État. » 20 octobre. <<http://www.atlantico.fr/decryptage/apres-mort-kadhafi-libye-plus-etat-helene-bravin-519573.html>>

- AtlasInfo. 2012. « Tunisie : affrontements entre forces de l'ordre et salafistes à Jendouba. » 24 février. <http://www.atlasinfo.fr/Tunisie-affrontements-entre-forces-de-l-ordre-et-salafistes-a-Jendouba_a26025.html>
- Auffray, Elodie. 2013. « Ben Guerdane, vivier tunisien du jihad en Syrie. » *Libération*. 15 mai. <http://www.liberation.fr/monde/2013/05/16/ben-guerdane-vivier-tunisien-du-jihad-en-syrie_903500>
- Ayadi, Hassan. 2013. « *El Maghreb* Investigates Firearms Trafficking Routes and Even Buys a Handgun and Ammunition Clip (author translation from Arabic). » *El Maghreb* (Tunisie). 10 janvier, pp. 4–6.
- Babnet Tunisia. 2011. « Violences à Metaloui : 13 morts (Nouveau bilan). » 6 juin. <<http://www.babnet.net/cadredetail-36106.asp>>
- . 2012. « Tunisie : Violents affrontements entre deux "Arouchs" à Ben Guerdane. » 1^{er} mai. <<http://www.babnet.net/cadredetail-49057.asp>>
- . 2013. « Précisions sur l'opération ayant permis de découvrir les armes à Médenine. » 18 janvier. <<http://www.babnet.net/cadredetail-59281.asp>>
- Bahri, Imed. 2011. « Tunisie : Affrontements à Rouhia avec un groupe de terroristes. » Kapitalis. 18 mai. <<http://www.kapitalis.com/fokus/62-national/3977-tunisie-affrontements-a-rouhia-avec-un-groupe-de-terroristes-.html>>
- . 2012. « Le gouvernement tunisien est-il impuissant face aux salafistes jihadistes? » Kapitalis. 21 mai. <<http://www.kapitalis.com/fokus/62-national/9982-le-gouvernement-tunisien-est-il-impuissant-face-aux-salafistes-jihadistes.html>>
- Barrouhi, Abdelaziz. 2011a. « Kaddafi, Aqmi: comment la Tunisie fait front. » Jeune Afrique. 7 juin. <<http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA2628p046-047.xml0/>>
- . 2011b. « Tunisie : un quatuor d'Al-Qaïda bien inquiétant. » Jeune Afrique. 7 juin. <<http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA2628p046-047.xml1/>>
- BBC (British Broadcasting Corporation). 2012. « Tunisian Jet Attacks Arms Smugglers near Libyan Border. » 21 juin. <<http://www.bbc.co.uk/news/world-africa-18537714>>
- Beau, Nicolas. 2012. « Ennahda réactive sa branche armée pour s'accaparer définitivement tous les pouvoirs. » *Tunis Tribune*. 27 mai. <<http://news.tunistribune.com/?q=content/ennahda-reactive-sa-branche-armee-pour-saccaparer-definitivement-le-pouvoir-2100>>
- B.L. 2013. « Importantes quantités d'armes découvertes dans deux dépôts à Médenine. » *L'Économiste Maghrébin*. 18 janvier. <<http://www.leconomistemaghrebin.com/2013/01/18/importantes-quantites-darmes-decouvertes-dans-deux-depots-a-medenine/#sthash.bydlaYaB.dpuf>>
- Boisbouvier, Christophe. 2013. « Terrorisme : la poudrière libyenne. » Jeune Afrique. 11 mars. <<http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2721p044-047.xml0/>>
- Boubakri, Hassen. 2001. « Échanges transfrontaliers et commerce parallèle aux frontières tuniso-libyenne. » *Maghreb-Machrek*, n° 170, pp. 39–51.
- et Wafa Mbarek. 2009. « Lieux, acteurs et réseaux de l'économie informelle à la frontière tuniso-libyenne. » In Pierre Bonte et al., eds. *Développement rural, environnement et enjeux territoriaux : Regards croisés Oriental marocain et Sud-Est tunisien*. Tunis : Cérès Éditions, pp. 343–61.
- Business News (Tunisie). 2012a. « Important dispositif de sécurité à Jendouba suite à des affrontements entre salafistes et habitants. » 14 juin. <<http://www.businessnews.com.tn/Tunisie---Important-dispositif-de-s%C3%A9curit%C3%A9-%C3%A0-jendouba-suite-%C3%A0-des-affrontements-entre-salafistes-et-habitants,520,31682,3>>
- . 2012b. « Tunisie : la contrebande de produits alimentaires subventionnés continue vers la Libye. » 17 mai. <http://www.businessnews.com.tn/details_article.php?t=520&a=26064&temp=1&lang=>

- Chandoul, Mustapha et Hassen Boubakri. 1991. « Migrations clandestines et contrebande à la frontière tuniso-libyenne. » *Revue européenne de migrations internationales*, Vol. 7, n° 2, pp. 155–66.
- Chennoufi, A. 2013. « Tunisie, Régions : Les armes saisies à Médenine et remises à l'Armée estimées à 3 Milliards. » Tunivisions. 18 janvier. <<http://www.tunivisions.net/40492/663/149/tunisie-regions-les-armes-saisies-a-medenine-et-remises-a-l-armee-estimees-a-3-milliards.html>>
- Chivers, C. J. et Scott Sayare. 2011. « Libyan Force Chase Rebel Convoy into Tunisia, a Rebel Fighter Says. » *The New York Times*. 29 avril. <<http://www.nytimes.com/2011/04/30/world/africa/30libya.html>>
- Chourabi, Sofiene. 2010. « Violence dans le sud tunisien suite à la fermeture d'un poste-frontière entre la Tunisie et la Libye. » France24. 20 août. <<http://observers.france24.com/fr/print/321512>>
- Conflict Armament Research et Small Arms Survey. 2013. *Rebel Forces in Northern Mali. Documented Weapons, Ammunition and Related Material, April 2012-March 2013*. <<http://www.smallarmssurvey.org/fileadmin/docs/E-Co-Publications/SAS-SANA-Conflict-Armament-Research-Rebel-Forces-in-Northern-Mali.pdf>>
- CSNU (Conseil de sécurité des Nations unies). 2013. *Final Report of the Panel of Experts Established Pursuant to Resolution 1973 (2011) Concerning Libya*. S/2013/99 of 9 mars. <http://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/s_2013_99.pdf>
- Dahmani, Frida. 2011. « Tunisie : échanges de tirs meurtriers entre militaires et membres présumés d'Aqmi. » Jeune Afrique. 18 mai. <<http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20110518155137/>>
- Daly, Sara. 2005. « The Algerian Salafist Group for Call and Combat: A Dossier. » *Terrorism Monitor*, Vol. 3, n° 5.
- Dermech, A. 2012. « La situation sécuritaire aux frontières sous contrôle. » *La Presse de Tunisie*. 18 février. <<http://www.lapresse.tn/06032013/45418/la-situation-securitaire-aux-frontieres-sous-contrrole.html>>
- Deshmukh, Jay. 2011. « Libya Ministry Takes Control of Tunisia Crossing. » Agence France-Presse. 5 décembre. <<http://reliefweb.int/report/libya/libya-ministry-takes-control-tunisia-crossing>>
- Djaad, Karim. 2013. « Prise d'otages d'In Amenas : récit d'une opération kamikaze. » Jeune Afrique. 1^{er} février. <http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2716p031_034.xml2/>
- El Watan*. 2012. « In Amenas, des missiles enterrés dans le sable. » Algeria-Watch. 20 février. <http://www.algeria-watch.org/fr/article/pol/geopolitique/missiles_enterres.htm>
- Espace Manager. 2012a. « Tunisie : amnistie présidentielle en faveur de 8 844 détenus. » 16 janvier. <<http://www.espacemanager.com/divers/tunisie-amnistie-presidentielle-en-faveur-de-8844-detenus.html>>
- . 2012b. « Les milices de Kadhafi, "armées jusqu'aux dents" en Tunisie ? » 11 juin. <<http://www.espacemanager.com/politique/les-milices-de-kadhafi-armees-jusquaux-dents-en-tunisie.html>>
- . 2013. « Toute la vérité sur le dépôt d'armes d'El Mnhla. » 23 février. <<http://www.espace-manager.com/actualites/toute-la-verite-sur-le-depot-darmes-del-mnhla.html>>
- Euronews. 2012. « Al Qaeda-linked Arms Smugglers Arrested in Tunisia. » 23 juin. <<http://www.euronews.com/2012/06/23/al-qaeda-linked-arms-smugglers-arrested-in-tunisia/>>
- Fethi, Nazim. 2011. « Libyan Arms on the Move. » Magharebia. 8 juillet. <http://magharebia.com/en_GB/articles/awi/features/2011/07/08/feature-01>

- Fleming, Melissa. 2011. « Des tensions à la frontière entre la Libye et la Tunisie jugulent l'exode de réfugiés. » Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. 29 avril. <<http://www.unhcr.fr/4dbab2f9c.html>>
- France24. 2012. « En Tunisie, des centaines de blessés dans des affrontements à Siliana. » 29 novembre. <<http://www.france24.com/fr/20121129-video-blesses-affrontements-siliana-tunisie-manifestations-chomage-ennhada>>
- Ghaith, J. 2011. « Affrontements entre l'armée tunisienne et des suspects armés à Douz. » Tixup. 20 août. <<http://www.tixup.com/buzz-insolites/7309-affrontements-entre-larmee-tunisienne-et-des-suspects-armes-a-douz.html>>
- . 2012. « 18 blessés dans des affrontements entre clans rivaux. » Tixup. 15 mai <<http://www.tixup.com/societe/16909-kasserine-18-blesses-lors-des-affrontements-entre-clans-rivaux.html>>
- Ghanmi, Monia. 2011. « La Tunisie demande à la Libye de renforcer les contrôles aux frontières. » Magharebia. 2 décembre. <<http://magharebia.com/cocoon/awi/xhtml1/fr/features/awi/features/2011/12/02/feature-02>>
- . 2012a. « Tunisia Thwarts Terror Plan. » Magharebia. 22 février. <http://magharebia.com/cocoon/awi/xhtml1/en_GB/features/awi/features/2012/02/22/feature-03>
- . 2012b. « Tunisia Uncovers Libya Arms Smugglers. » Magharebia. 9 février. <http://magharebia.com/cocoon/awi/xhtml1/en_GB/features/awi/features/2012/02/09/feature-01>
- . 2013a. « Tunisia Breaks Up Terror Ring. » Magharebia. 22 janvier. <http://magharebia.com/en_GB/articles/awi/features/2013/01/22/feature-02>
- . 2013b. « La Libye prévoit un nouveau point de passage terrestre avec la Tunisie. » Magharebia. 23 août. <<http://magharebia.com/fr/articles/awi/features/2013/08/23/feature-03>>
- Ghorbal, Samy. 2008. « Comment les salafistes ont été neutralisés. » Jeune Afrique. 7 janvier. <<http://www.jeuneafrique.com/Article/LIN06018commessilar0/>>
- Ghribi, Asma. 2011. « Clashes in Remada and Dhehiba Lead to Curfew. » Tunisia Live. 14 décembre. <<http://www.tunisia-live.net/2011/12/14/clashes-in-remada-and-dhehiba-lead-to-curfew/>>
- Grimaud, Nicole. 1995. *La Tunisie à la recherche de sa sécurité*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Gulf News. 2012. « Tunisia Jails Libyan Al Qaida Agents. » 11 juin. <<http://gulfnews.com/news/region/tunisia/tunisia-jails-libyan-al-qaida-agents-1.1034079>>
- Hafez. 2012. « Tunisie : saisie d'armes entre Matmata et Maàreth. » Directinfo. 25 février. <<http://directinfo.webmanagercenter.com/2012/02/25/tunisie-saisie-darmes-entre-matmata-et-maareth/>>
- Hali, Abdel Aziz. 2011. « Une ville au point mort. » *La Presse de Tunisie*. 17 avril. <<http://www.lapresse.tn/10022013/27168/une-ville-au-point-mort.html>>
- Hassassi, Hend. 2013. « Tunisian President Moncef Marzouki Pardons 1,300 Prisoners on Republic Day. » Tunisia Live. 15 octobre. <<http://www.tunisia-live.net/recovery/tunisian-president-moncef-marzouki-pardons-1300-prisoners-on-republic-day/>>
- H.B.N. 2013. « Jendouba : violents affrontements entre manifestants et forces de l'ordre. » *Tuniscopie*, 8 février. <<http://www.tuniscopie.com/index.php/article/21205/actualites/tunisie/affrontements-v-182715#U10GFWROpNI>>
- HCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés). 2011. *Southern Tunisia Weekly Update*, Iss. 2. 1 août. Herman, Marc. 2011a. « Refugee Aid in Tunisia Is Supplying Libyan Rebels. » *Atlantic*. 5 juillet. <<http://www.theatlantic.com/international/archive/2011/07/refugee-aid-in-tunisia-is-supplying-libyan-rebels/241395/>>

- . 2011b. « In Tunisia, Nations Compete to Aid Libyan Refugees. » *Atlantic*. 7 juillet. <<http://www.theatlantic.com/international/archive/2011/07/in-tunisia-nations-compete-to-aid-libyan-refugees/241394/>>
- H.M. 2011. « Tunisie : Commerce parallèle – Des réseaux en faillite. » *La Presse de Tunisie*. 17 mars. <<http://fr.allafrica.com/stories/201103170943.html>>
- I.B. 2012a. « Plus de 40 camions “libyens” pénètrent par la force sur le territoire tunisien. » *Kapitalis*. 22 mai. <<http://www.kapitalis.com/kapital/34-economie/10006-plus-de-40-camions-qlibyensq-penetrent-par-la-force-sur-le-territoire-tunisien.html>>
- . 2012b. « Tunisie : la lutte contre la contrebande frontalière avec la Libye s’intensifie. » *Kapitalis*. 6 mai. <<http://www.kapitalis.com/kapital/34-economie/9726-tunisie-la-lutte-contre-la-contrebande-frontaliere-avec-la-libye-sintensifie.html>>
- ICG (International Crisis Group). 2012. « Tunisie : lutter contre l’impunité, restaurer la sécurité. » *Rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord*, n° 123.
- . 2013. « Tunisie : violences et défi salafiste. » *Rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord*, n° 137.
- I.N. 2012. « Tunisie-Libye : renforcement de la sécurité aux frontières. » *Business News*. 16 février. <http://www.businessnews.com.tn/details_article.php?t=520&a=29378&temp=3&lang=>
- Janel, Sophie. 2012. « Une journaliste chez les salafistes. » *Slate Afrique*. 23 mai. <<http://www.slateafrique.com/87725/kairouan-meeting-salafistes-journaliste-reportage>>
- Jane’s. 2013. « Conflict in the Sahel: Prospects of Success in the Malian Intervention. » *Jane’s Intelligence Online Briefing*. 31 janvier.
- Jebnoun, Melek. 2011. « Événements de Metlaoui : les forces de l’ordre et de l’armée n’ont pas levé le petit doigt ! » *Webdo*. 22 juin. <<http://www.webdo.tn/2011/06/22/evenements-de-metlaoui-les-forces-de-lordre-et-de-larmee-nont-pas-leve-le-petit-doigt/>>
- Jeune Afrique. 2011a. « La frontière tuniso-libyenne prise d’assaut, la situation humanitaire s’aggrave. » 1^{er} mars. <<http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20110301174228/>>
- . 2011b. « Libye : le gouvernement de Béji Caïd Essebsi prêt à reconnaître le CNT. » 15 juin. <<http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20110610122729/>>
- . 2011c. « Libye : les rebelles s’emparent d’un poste frontalier avec la Tunisie. » 22 avril. <<http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20110422111003/>>
- . 2011d. « Libye : violents combats de part et d’autre de la frontière tunisienne. » 28 avril. <<http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20110428175854/>>
- . 2012. « Libye : sept morts dans une ville près de la frontière avec l’Algérie et la Tunisie. » 17 mai. <<http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20120517091029/>>
- Kapitalis (Tunis). 2011a. « Tunisie : des armes à feu saisies à Ben Guerdane. » 5 octobre. <<http://www.kapitalis.com/politique/national/6191-tunisie-des-armes-a-feu-saisies-a-ben-guerdane.html>>
- . 2011b. « Arrestation de deux présumés terroristes au sud de la Tunisie. » 15 mai. <<http://www.kapitalis.com/fokus/62-national/3940-arrestation-de-deux-presumes-terroristes-au-sud-de-la-tunisie.html>>
- . 2012a. « Tunisie : un deuxième mort dans des affrontements à El Ksar et Lella. » 28 mars. <<http://www.kapitalis.com/fokus/62-national/9081-tunisie-un-deuxieme-mort-dans-des-affrontements-a-el-ksar-et-lella.html>>
- . 2012b. « Qui sont ces jihadistes tunisiens partis faire la guerre en Syrie ? » 12 mai. <<http://www.kapitalis.com/fokus/62-national/9833-qui-sont-ces-jihadistes-tunisiens-partis-faire-la-guerre-en-syrie.html>>
- . 2012c. « Les salafistes tunisiens à la reconquête de Kairouan. » 21 mai. <<http://www.kapitalis.com/fokus/62-national/9981-les-salafistes-tunisiens-a-la-reconquete-de-kairouan.html>>

- Kassab, Ahmed et Ahmed Ounaies. 2010. *Histoire générale de la Tunisie : L'Époque contemporaine (1881–1956)*, Vol. IV. Tunis : Sud Editions.
- Khilfi, Roua. 2013. « Eight Soldiers Killed in Chaambi Mountain Attack. » Tunisia Live. 29 juillet. <<http://www.tunisia-live.net/2013/07/29/eight-soldiers-killed-in-chaambi-mountain-attack/>>
- La Presse de Tunisie*. 2013. « On en sait plus sur les armes découvertes. » Turess. 19 janvier. <<http://www.turess.com/fr/lapresse/61364>>
- Laurent, Samuel. 2013. *Sahelistan*. Paris : Seuil.
- L'Economiste Maghrébin* (Tunis). 2012. « Échanges de tirs à la frontière tuniso-libyenne. » 2 janvier. <<http://www.leconomistemaghreb.com/2012/01/02/echanges-de-tirs-a-la-frontiere-tuniso-libyenne/>>
- Le Corbusier. 2011. « Comprendre la violence tribale de Metlaoui. » *Tunis Tribune*. 14 juin.
- Le Figaro*. 2012. « En Libye aussi, les Touaregs se battent pour leur territoire. » 6 avril. <<http://www.lefigaro.fr/international/2012/04/05/01003-20120405ARTFIG00976-en-libye-aussi-les-touaregs-se-battent-pour-leur-territoire.php>>
- Le Point* (Paris). 2011. « Accrochages entre l'armée tunisienne et un groupe armé libyen. » 20 août. <http://www.lepoint.fr/monde/accrochages-entre-l-armee-tunisienne-et-un-groupe-arme-libyen-20-08-2011-1364564_24.php>
- Le Tallec, Camille. 2011. « La Tunisie a joué le rôle de base arrière pour les deux camps. » *La Croix*. 22 août. <<http://www.la-croix.com/Actualite/S-informer/Monde/La-Tunisie-a-joue-le-role-de-base-arriere-pour-les-deux-camps-EP-2011-08-22-701548>>
- L.M. 2012a. « Tunisie – Fernana : interception d'un camion rempli d'armes de guerre et d'explosifs. » *Tunisie Numérique*. 8 décembre. <<http://www.tunisienumerique.com/tunisie-fernana-interception-dun-camion-rempli-darmes-de-guerre-et-dexplosifs/156430>>
- . 2012b. « Tunisie – Ali Larayedh : Les hommes armés du Chaâmbi et de Fernana relèvent d'Al Qaïda. » *Tunisie Numérique*. 21 décembre. <<http://www.tunisienumerique.com/tunisie-ali-larayedh-les-hommes-armes-du-chaambi-et-de-fernana-relevant-dal-qaïda/158041>>
- Maatoug, Dhaou. 2012. « Le bon sens a pris le dessus. » *La Presse de Tunisie*. 2 mars. <<http://www.lapresse.tn/11022013/46145/le-bon-sens-a-pris-le-dessus.html>>
- Mag14 (Tunisie). 2013. « Tunisie : Kalachnikov et RPG, la série noire continue. » 21 février. <<http://mag14.com/national/40-politique/1569-tunisie--kalachnikov-et-rpg-la-serie-noire-continue.html>>
- Magharebia (Tunisie). 2011a. « Ouverture d'un couloir humanitaire entre la Tunisie et la Libye. » 20 avril. <<http://magharebia.com/cocoon/awi/xhtml1/fr/features/awi/newsbriefs/general/2011/04/20/newsbrief-01>>
- . 2011b. « Des terroristes algériens et libyens arrêtés en Tunisie. » 16 mai. <<http://magharebia.com/cocoon/awi/xhtml1/fr/features/awi/newsbriefs/general/2011/05/16/newsbrief-04>>
- . 2011c. « La Tunisie ferme le poste frontière de Dhiba. » 4 décembre. <<http://magharebia.com/cocoon/awi/xhtml1/fr/features/awi/newsbriefs/general/2011/12/04/newsbrief-03>>
- Magid, Pasha. 2012. « Tunisian Ministry of Defense Confirms Destruction of Armed Camp. » Tunisia Live. 23 juin.
- Mandraud, Isabelle. 2011. « Encerclée par les kadhafistes, la ville de Zouara est la cible de bombardements. » *Le Monde*. 25 août. <http://www.lemonde.fr/libye/article/2011/08/25/encerclée-par-les-kadhafistes-la-ville-de-zouara-est-la-cible-de-bombardements_1563387_1496980.html>

- . 2013. « Tunisie : les découvertes de caches d'armes se multiplient. » *Le Monde*. 28 février. <http://www.lemonde.fr/tunisie/article/2013/02/28/tunisie-les-decouvertes-de-caches-d-armes-se-multiplient_1840625_1466522.html>
- Martel, André. 1965a. *Les confins saharo-tripolitains de la Tunisie, 1881–1911*, Vol. 1. Paris : PUF.
- . 1965b. *Les confins saharo-tripolitains de la Tunisie*, Vol. 2. Paris : PUF.
- MediaTerranee. 2013. « Algérie : l'armée découvre un véritable "arsenal de guerre" à la frontière libyenne. » 26 octobre. <<http://www.mediaterranee.com/2662013-algerie-larmee-decouvre-un-veritable-arsenal-de-guerre-la-frontiere-libyenne.html#UooAFmRYSzg>>
- Meftah, Samah. 2012. « Les Libyens en Tunisie : Soit pour le devoir d'hospitalité, mais là on exagère. » *Le Temps*. 16 mai. <<http://www.letemps.com.tn/article-66265.html>>
- Middle East Online. 2013. « Armed Salafists Shoot Two Tunisia Police. » 22 février. <<http://www.middle-east-online.com/english/?id=57123>>
- Mohamed, Essam et Monia Ghanmi. 2011. « La Libye rétablit la sécurité à la frontière tunisienne. » Magharebia. 7 décembre. <<http://magharebia.com/cocoon/awi/xhtml1/fr/features/awi/features/2011/12/07/feature-01>>
- MosaïqueFM. 2011. « Metlaoui : 13 morts et plus de 250 blessés (Nouveau bilan). » 4 juin. <<http://www.mosaïquefm.net/index/a/ActuDetail/Element/14677-Metlaoui-13-morts-et-plus-de-250-bless%C3%A9s-Nouveau-bilan.html>>
- . 2013. « Arrestation de 12 personnes armées et la découverte d'un dépôt d'armes près des frontières avec la Libye. » 5 août. <<http://www.mosaïquefm.net/fr/index/a/ActuDetail/Element/24478-arrestation-de-12-personnes-armees-et-la-decouverte-d-un-depot-d-armes-pres-des-frontieres-avec-la-libye>>
- Mzioudet, Houda. 2011. « Rumors of Smuggled Weapons across Tunisia. » TunisiaLive. 11 octobre. <<http://www.tunisia-live.net/2011/10/11/rumors-of-smuggled-weapons-across-tunisia/>>
- Nawaat.org. 2013. « Une affaire de trafic d'armes présumée révèle un appareil parallèle lié à Ennahdha. » 8 janvier. <<http://nawaat.org/portail/2013/01/08/tunisie-laffaire-traffic-armes-fathi-dammak-revele-un-appareil-parallele-lie-a-ennahdha/>>
- News24. 2011a. « Libya Says Will Secure Tunisia Border. » 4 décembre. <<http://www.news24.com/Africa/News/Libya-says-will-secure-Tunisia-border-20111204>>
- . 2011b. « Libya Ministry Takes Control of Tunisia Crossing. » 5 décembre. <<http://www.news24.com/Africa/News/Libya-ministry-takes-control-of-Tunisia-crossing-20111205>>
- . 2011c. « Tunisia Libya Border open Again. » 23 décembre. <<http://www.news24.com/Africa/News/Tunisia-Libya-border-open-again-20111222>>
- Nidhal. 2011. « Ben Guerdane : vente de kalachnikov à 700 dinars ! » Webdo. 4 octobre. <<http://www.webdo.tn/2011/10/04/ben-guerdane-vente-de-kalachnikov-a-700-dinars/>>
- North Africa United. 2012. « Militias and Tribes Clashes Continue in Libya. » 3 avril. <http://www.northafricaunited.com/Militia-and-tribal-clashes-continue-in-Libya_a1130.html>
- Nossiter, Adam. 2012. « Tuaregs Use Qaddafi's Arms for Rebellion in Mali. » *The New York Times*. 5 février. <<http://www.nytimes.com/2012/02/06/world/africa/tuaregs-use-qaddafis-arms-for-rebellion-in-mali.html>>
- Noueihed, Lin et Tarek Amara. 2011. « Libya Angers Tunisia as War Briefly Crosses Border. » Reuters. 28 avril. <<http://www.reuters.com/article/2011/04/28/us-libya-idUSTRE7270JP20110428>>

- Ould Mammar, Nacer. 2011. « Que faire des 500.000 Libyens réfugiés en Tunisie ? » Kapitalis. <<http://www.kapitalis.com/fokus/62-national/11214-que-faire-des-500000-libyens-refugies-en-tunisie.html>>
- Perkins, Kenneth. 2004. *A History of Modern Tunisia*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Peterson, Scott. 2011. « Libyan Fighting Spills into Tunisia. » *Christian Science Monitor*. 29 avril. <http://www.csmonitor.com/World/Middle-East/2011/0429/Libyan-fighting-spills-into-Tunisia?utm_source=feedburner&utm_medium=feed&utm_campaign=Feed%3A+feeds%2Fworld+%28Christian+Science+Monitor+|+World%29>
- Radio Jawhara FM Tunisie. 2011. « Situation à la frontière Tunisie-Libye. » 11 décembre. <<http://www.jawharafm.net/news/13125-situation-a-la-frontiere-tunisie-libye.html>>
- . 2012. « Armes et munitions transportés sur des ânes à Matmata : troisième individu capturé. » 24 février. <<http://www.jawharafm.net/news/15644-armes-et-munitions-transportes-sur-des-anes-a-matmata-troisieme-individu-capture.html>>
- Reuters. 2011. « New Clashes between Libyans at Tunisia Border Post. » 28 avril. <<http://www.reuters.com/article/2011/04/28/us-libya-mountains-rebels-idUSTRE73R39820110428>>
- . 2012a. « Rival Militias Exchange Fire in Western Libya. » 2 avril. <<http://af.reuters.com/article/topNews/idAFJOE83109H20120402>>
- . 2012b. « Tunisia Destroys Three Vehicles Smuggling Arms. » 21 juin. <<http://www.reuters.com/article/2012/06/21/us-tunisia-clash-idUSBRE85K0NT20120621>>
- Robinson, Matt. 2011. « Qatari Weapons Reaching Rebels in Libyan Mountains. » Reuters. 31 mai. <<http://www.reuters.com/article/2011/05/31/us-libya-weapons-idUSTRE74U3C520110531>>
- Rouissi, Chawki. 2011. « La Marsa : des Libyens proposent des armes à feu à la vente. » Tunisie-numerique.com. 22 septembre. <<http://www.tunisienumerique.com/urgent-la-marsa-des-libyens-proposent-des-armes-a-feu-a-la-vente/74993>>
- Sayare, Scott. 2011. « Thousands Fleeing Qaddafi Bask in Tunisia's Hospitality. » *The New York Times*. 28 avril. <<http://www.nytimes.com/2011/04/29/world/africa/29refugees.html>>
- Shems News (Tunis). 2012a. « La Tunisie, nouvelle plaque tournante du trafic d'armes ? » 3 février. <http://www.shemsfm.net/fr/actualite/actualites_shems-news/la-tunisie-nouvelle-plaque-tournante-du-traffic-d-armes/0>
- . 2012b. « Ariana-Hold-up armé dans une agence Attijari Bank, un butin de 90.000 DT. » 5 décembre. <<http://www.shemsfm.net/fr/actualite/ariana-hold-up-arme-dans-une-agence-attijari-bank-un-butin-de-90-000-dt?id=30787>>
- Shirayanagi, Kouichi. 2012. « Tunisian Authorities Break Up Alleged Al Qaeda Terror Cell. » Tunisia Live. 13 février. <<http://www.tunisia-live.net/2012/02/13/tunisian-authorities-break-up-alleged-al-qaeda-terror-cell/>>
- Slate. 2011. « La révolution de jasmin menacée par la Libye. » 21 janvier. <http://www.slate.fr/lien/33045/revolution-tunisie-menace-khadafi-libye011-1364564_24.php>
- Slate Afrique. 2011a. « Leïla Trabelsi voulait reconquérir la Tunisie depuis la Libye. » 20 juin. <<http://www.slateafrique.com/2749/tunisie-leila-trabelsi-organisait-une-guerre-civile-depuis-la-libye>>
- . 2011b. « Après six mois de neutralité, Tunis reconnaît la rébellion libyenne. » 21 août. <<http://www.slateafrique.com/29733/apres-six-mois-de-neutralite-tunis-reconnait-la-rebellion-libyenne>>

- S.O.B. 2013. « Kébili : un mort et 14 blessés dans un conflit entre 2 tribus. » *Business News*. 18 février. <<http://www.businessnews.com.tn/K%C3%A9bili--un-mort-et-14-bless%C3%A9s-dans-un-conflit-entre-2-tribus,520,36381,3>>
- Stephen, Chris, Luke Harding et Peter Beaumont. 2011. « Tripoli Facing Three-sided Advance by Libyan Rebels. » *Guardian*. 19 août. <<http://www.guardian.co.uk/world/2011/aug/19/tripoli-facing-advance-libya-rebels>>
- Tabib, Rafaâ. 2011. *Effets de la frontière tuniso-libyenne sur les recompositions économiques et sociales des Werghemmas, de la possession à la réappropriation des territoires*. Tours : Université François Rabelais. <<http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00662518>>
- . 2012. « Affrontements armés, réseaux tribaux et prédation aux frontières de la Libye. » *La lettre de l'IRMC*, n° 9, pp. 22–23.
- TAP (Agence Tunis Afrique Presse). 2012a. « Le groupe armé de Bir Ali Ben Khalifa neutralisé. » 2 février.
- . 2012b. « Sidi Amor Bouhajla: Libyan Vehicle Fires Shots into the Air When Stopped by National Guard Patrol. » 15 mars.
- . 2012c. « National Guard Patrol and Gunmen Exchange Fire on Tunisian-Libyan Border. » 2 juillet. <<http://www.tap.info.tn/en/en/regions/16330-national-guard-patrol-and-gunmen-exchange-fire-on-tunisian-libyan-border.html>>
- Thédrel, Arielle. 2007. « La Tunisie aux prises avec al-Qaida. » *Le Figaro*. 11 janvier. <http://www.lefigaro.fr/international/2007/01/11/01003-20070111ARTFIG90174-la_tunisie_aux_prises_avec_al_qaida.php>
- Time*. 1954. « Tunisia: Rise of the Fellagha. » 5 juillet. <<http://www.time.com/time/magazine/article/0,9171,858487,00.html>>
- Tripiet, Philippe, ed. 1972. *Autopsie de la guerre d'Algérie*. Paris : Éditions France-Empire. <http://guerredalgerie.pagesperso-orange.fr/armement_du_FLN.htm>
- Tuniscope. 2011. « Levée du couvre-feu à Dhehiba et Remada. » 30 décembre. <<http://www.tuniscope.com/index.php/article/10928/actualites/bien-etre/remada-335014>>
- Tunisia Live. 2011. « Libyan Border Crossing: 4 Tunisian National Guards Kidnapped, 3 Released. » 31 décembre. <<http://www.tunisia-live.net/2011/12/31/libyan-border-crossing-4-tunisian-national-guards-kidnapped-3-released/>>
- Tunisia Times*. 2013. « Tunisian Politician and NCA Deputy Mohamed Brahmi Assassinated. » 25 juillet. <<http://www.thetunistimes.com/2013/07/tunisian-politician-and-nca-deputy-mohamed-brahmi-assassinated-90123/#>>
- Tunisia Tribune. 2012. « Libyans Living in Tunisia Are 537.000, Most Are Wanted by Libyan Justice. Says Ambassador [sic]. » 10 juin. <<http://tunisiatribune.blogspot.de/2012/06/libyans-living-in-tunisia-are-537000.html>>
- Tunis Tribune*. 2012. « Maisons incendiées et affrontements tribaux près de Ben Guerdane. » 1^{er} mai.
- Wafa, Sdiri. 2012a. « Vidéo-Tunisie : les salafistes en démonstration de force à Kairouan. » *Tunisie Numérique*. 21 mai. <<http://www.tunisienumerique.com/video-tunisie-les-salafistes-en-demonstration-de-force-a-kairouan/125574>>
- . 2012b. « Tunisie : des Libyens armés attaquent des contrebandiers tunisiens et libyens à Ben Guerdane. » *Tunisie Numérique*. 27 juillet. <<http://www.tunisienumerique.com/tunisie-des-libyens-armes-attaquent-des-contrebandiers-tunisiens-et-libyens-a-ben-guerdane/136630>>

- Weslaty, Lilia. 2013. « Terrorisme en Tunisie : 50% des terroristes à Chambi d'origine algérienne et série d'arrestations. » Nawaat.org. 6 août. <<http://nawaat.org/portail/2013/08/06/terrorisme-en-tunisie-50-des-terroristes-a-chambi-dorigine-algerienne-et-serie-darrestations/>>
- Youssef, B. 2012a. « Des accrochages entre combattants libyens provoquent des perturbations au point de passage de Ras Jedir. » Tunisie Numérique. 19 février. <<http://www.tunisienumerique.com/des-accrochages-entre-combattants-libyens-provoquent-des-perturbations-au-point-de-passage-de-ras-jedir/106034>>
- . 2012b. « Cinq Tunisiens kidnappés par un groupe de libyens armés de Ras Jedir. » Tunisie Numérique. 7 avril. <<http://www.tunisienumerique.com/cinq-tunisiens-kidnappees-par-un-groupe-de-libyens-armes-pres-de-ras-jedir/116857>>
- . 2012c. « Tunisie : fermeture du poste frontalier de Dhiba-Wazen, du côté libyen. » Tunisie Numérique. 5 août. <<http://www.tunisienumerique.com/tunisie-fermeture-du-poste-frontalier-de-dhiba-wazen-du-cote-libyen/137855>>
- Zargoun, Taha. 2011. « Libya Reopens Main Border Crossing with Tunisia. » AlertNet. 22 décembre. <<http://www.trust.org/alertnet/news/libya-reopens-main-border-crossing-with-tunisia/>>
- Zribi, Mohsen. 2012. « Les bases du trafic des armes ébranlées. » *La Presse de Tunisie*. 28 février. <<http://www.lapresse.tn/19022013/45993/les-bases-du-traffic-des-armes-ebbranlees.html>>

